



Association Nationale des Etudiants en Médecine de France  
ANEMF c/o FAGE - 5 rue Frederick Lemaître - 75020 PARIS  
Téléphone : 01 40 33 70 72 - Fax : 01 40 33 70 71  
[www.anemf.org](http://www.anemf.org) - [contact@anemf.org](mailto:contact@anemf.org)

# PROCÈS-VERBAL

## CA DE DECEMBRE

### 19 AU 21 DÉCEMBRE - GRENOBLE

*Association à but non lucratif selon la loi de 1901, créée en 1965.  
Organisation de représentation selon l'article 81 1-3 du code de l'éducation.  
Représentée au CNESER et au CNOUS. Nommée à la CPNES et à la CNIPI.  
Membre de la FAGE et de l'IFMSA.*



## RAPPORT PRÉLIMINAIRE DU CS

### OUVERTURE DE L'AG PAR SÉBASTIEN FOUCHER

### POINT ÉLECTIONS

#### FORMATIONS :

WER : Il y a eu une grosse participation c'était cool et en plus c'était interactif, le lobbying était trop théorique on fera mieux.

RECWEEM du 28 février au 1<sup>o</sup> mars à KB, c'est vraiment pour tous les élus prévenez les. Du coup il n'y aura pas de parcours élus au WEF car ce n'est pas longtemps après le RECWEEM.

#### ÉLECTIONS UFR

ROUEN : 21% participation, 9 sièges pour nous, 1 pour l'UNEF (pas de changement)

BESANCON : 1 liste, ils ont doublé la participation, il y a juste eu un petit problème de timing sur les soutiens

BOBIGNY : UFR médecine sciences, staps, sanitaire et social, du coup liste unef déposée avec beaucoup de candidats sciences, ils ont eu un siège, mais on en a fait 5%.

-> Il suffit qu'une autre orga puisse poser pour faire un siège comme ça se fait au plus fort reste...

ROUEN : Ce qu'on n'a pas réussi à Rouen c'est d'obliger qu'il y ait un étudiant de chaque filière présent sur les listes, l'UNEF pose des listes avec uniquement des PACES du coup en faisant ça, ça les bloque.

MARSEILLE : Il y a plein de solutions différentes demandez au pôle élection ils vous les donneront, ce qui est important c'est d'être préparé à l'éventualité que l'UNEF pose un jour.



## ÉLECTIONS CENTRALES

**MONTPELLIER** : très bon score :  $\frac{5}{6}$  CA, 10/16 en CFVU avec tous les sièges en CFVU santé, 4/4 en CR

**STRASBOURG** :  $\frac{4}{5}$  en CA; 13/16 en CEVU, on a pas posé en CR

-> Ça s'est très bien passé, continuez comme ça.

Tous les résultats sont sur le réseau social

**MARSEILLE** : Au niveau des centraux, quelles universités qui sont encore UNEF?

**BUREAU** : Dans toutes les universités où il y a une fac de médecine on est majoritaire sauf Bobigny

**GRENOBLE** : Pour les CNESER on en parle déjà à la FAGE ou pas du tout?

**BUREAU** : Ça sera en juin, la FAGE ne s'est pas encore penchée sur la liste, on a juste des noms en bruits de couloir, il y a les CNOUS avant.

**SAINT ETIENNE** : Ils pensent les remettre directement après les centrales ou les laisser 1 an  $\frac{1}{2}$  après?

**MARSEILLE** : Ils n'étaient pas du tout partis pour décaler, ce n'est pas forcément très pratique mais ça peut faire la différence avec le suivi du réseau.

## ÉLECTIONS CROUS

7 jours d'élections 8.5% de participation, c'est en baisse.

Il y a eu beaucoup d'agressivité de la part de l'UNEF.

L'ANEMF est la mono qui s'est plus mobilisée et déplacée pendant les élections

**MARSEILLE** : Pourquoi la FAGE a voulu faire se genre de statistiques?

**BUREAU** : Aucune idée, les seules stats qu'on a c'est : bureau le plus mobilisé c'est nous, la mono dont le réseau à le plus bouger c'est les staps

Pour les résultats :

- Grenoble 4/7 (=)
- Renne: 4/7 collège de renne 2/4 (-1) collège de brest  $\frac{2}{3}$  (=)
- Amiens 6/7 (+2)



Association Nationale des Etudiants en Médecine de France  
ANEMF c/o FAGE - 5 rue Frederick Lemaître - 75020 PARIS  
Téléphone : 01 40 33 70 72 - Fax : 01 40 33 70 71  
www.anemf.org - contact@anemf.org

- Nantes 4/7 Nantes 2/4 (=) Angers  $\frac{2}{3}$  (+1)
- Dijon 4/7 (-1)
- Besançon : 5/7 (+3)
- Strasbourg 5/7 (=) Strasbourg  $\frac{5}{6}$  (+1) Mulhouse 0/1 (-1)
- Paris 2/7 (-1)
- Créteil 2/7 (=)

**MARSEILLE** : C'est volontaire qu'il n'y ait pas le détail entre Créteil et Bobigny?

**BUREAU** : Non, le seul détail que j'ai c'est que Bobigny a fait plus de votant en médecine mais l'UNEF et majoritaire en médecine.

- Versailles : 2/7 (=)
- Nancy Metz 3/7 (+1)
- Rouen 3/7 (=)
- Marseille 4/7 (+1)
- Lyon 5/7 (+1)
- Reims 4/7 (=)
- Caen 4/7 (=)
- Toulouse 3/7 (=)
- Tours 3/7 (-2) : Tours Blois 2/4 (-1), Orléans  $\frac{1}{3}$  (-1)
- Montpellier 3/7(+1)
- Poitiers 3/7 (=)
- Nice Toulon 4/7 (-1): Nice  $\frac{4}{5}$ (=) Toulon 0/2 (-1)
- Antilles Guyane : 2/7 (+2): académie de Martinique 2/3
- Clermont Ferrand 2/7 (-1)
- Lille : 3/7 (=)
- Limoges 3/7 (-1)
- Bordeaux 3/7 (=) Bordeaux 3/6 (=) Pau 0/1 (=)

Officiellement il y a 77 élus FAGE (+13), officieusement, en comptant les listes mixtes on passe à 79 élus FAGE

Toutes les autres assos régressent sauf nous.



On a 28 élus ANEMF dont 15 titulaires, les voix médecines ont toujours un gros poids (27% des voix FAGE)

## ÉLECTIONS CNOUS

Ça sera à la mi-janvier 2015, il n'y a que les titulaires qui voteront par correspondance. Un CNOUS tour est organisé par la FAGE en début janvier

!\\ aux casses de boîtes aux lettres par l'UNEF!

Le pronostic est de 4 élus FAGE et 4 élus UNEF si tous les élus reportent.

**SAINT ETIENNE** : Sur les élections CROUS vous avez trouvé que ça s'est passé comment?

**BUREAU** : C'était très facile dépendant, certaines facs n'avaient pas du tout fait de pré-campagnes.

**SAINT ETIENNE** : je voulais parler des fédés, j'ai l'impression que ce n'était pas vraiment ça au niveau de l'organisation...

**BUREAU** : On a parfois eu l'impression que les DDS devaient tout faire

**P 7** : AU CA de la FAGE on s'est rendu compte que soit ta fédé T marche et ça se passe bien, soit elle ne marche pas et c'est le bordel...

**MARSEILLE** : C'est dommage que les fédés T n'aient pas été ouf, d'après vous la diminution des élus med c'est due à une démotivation des carabins ou une augmentation de motivation des autres?

**BUREAU** : à part Brest où ils ne voulaient pas de carabins sur la liste j'ai pas eu d'autres problèmes, mais en général ça intéresse moins les étudiants que les centraux. L'implication des étudiants dans les élections CROUS est très variable dépendante.

**MARSEILLE** : Au niveau national, l'UNEF est en perte de souffle et on en profite ou c'est nous qui sommes meilleurs?

**BUREAU** : Il y avait clairement un essoufflement, mais de là à dire que l'UNEF est en perte de souffle il y a un pas, ils ont toujours été meilleurs que nous en QS, il y a parfois eu des coups de chance mais je n'y crois pas trop, ils n'ont pas eu la même stratégie électorale qu'aux centraux et ça joué sur certaines villes...



Association Nationale des Etudiants en Médecine de France  
ANEMF c/o FAGE - 5 rue Frederick Lemaître - 75020 PARIS  
Téléphone : 01 40 33 70 72 - Fax : 01 40 33 70 71  
www.anemf.org - contact@anemf.org

## SUIVI DES ÉLUS

Les VP respectifs vont s'occuper du suivi des élus, on va leur faire des formations en congrès.

N'hésitez pas à nous envoyer des mails sur le budget des universités, même si on sera plus réactif quand les partiels seront passés.

Normalement, ça sera plus calme niveau élection en janvier

MONTPELLIER : Je voulais juste vous remercier sur tout votre travail.

## POINT ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Pour l'instant je me suis occupée de créer un groupe ES sur le réseau social, mettre à jour anemf.org et du suivi des élus centraux.

## RETOUR SUR LE CA DE LA FAGE :

### **Service civique obligatoire**

Actuellement c'est pour les jeunes entre 16 et 25ans, ça dure de 6 à 12mois et c'est rémunéré. François Hollande a parlé de le rendre obligatoire sur une durée plus courte.

Ce qui nous posait problème c'est que c'est un engagement sur la base du bénévolat à la base. La mise en place semble compliquée pour tous les étudiants, c'est trop court pour développer son sens civique, et il y a le problème de la rémunération.

ROUEN : C'est pour tous les jeunes par pour tous les étudiants non?

BUREAU : Oui pardon

Il y a eu une motion rejetant la chose si c'est non rémunéré et sous forme de travail forcé.

MARSEILLE : Ça veut dire que si c'est indemnisé ça ne nous dérange pas? Et il y a eu une réflexion sur si l'internat pouvait compter comme service civique?





Association Nationale des Etudiants en Médecine de France  
ANEMF c/o FAGE - 5 rue Frederick Lemaître - 75020 PARIS  
Téléphone : 01 40 33 70 72 - Fax : 01 40 33 70 71  
www.anemf.org - contact@anemf.org

**BUREAU** : Il faut voir comment ça peut être mis en place car il y a de nombreuses dérogations possible, comme il y avait pu avoir pour le service militaire.

### **Capacités d'accueil et contingentement**

C'est une problématique qu'on voit de plus en plus dans les universités. On a fait un GdT au CA de la FAGE concernant la mise en place d'une stratégie avec la CPAA pour trouver des solutions à ce problème.

C'est aussi une problématique qui nous touche de plus en plus avec la PACES : des capacités d'accueil sont mises en places mais pas encore atteintes? Pour ça, je voulais faire un état des lieux en janvier avec un GdT au RECWEEM dessus.

**MARSEILLE** : La FAGE a envisagée qu'avec les nouveau élus CROUS on va avoir des contacts avec le rectorat et la possibilité de faire du lobbying comme ça?

**BUREAU** : On n'en a pas encore parlé, mais c'est un travail qui doit être fait.

### **Année de césure**

La position de la FAGE c'est de permettre à l'étudiant de prendre 1 année pour faire autre chose. Certaines universités considèrent l'année de césure comme une année d'échec alors que d'autres la valorisent.

Le but serait de créer un dispositif unique pour tous les étudiants. En GdT la question s'est posée du paiement des frais d'inscriptions pour le suivi de l'université, le droit au RSSE, et le droit aux bourses qui était plus problématique. Il n'y a pas eu de prises de positions dessus.

**MONTPELLIER** : Je ne comprends pas le principe de cette année de césure.

**BUREAU** : C'est prendre 1 an pour faire autre chose : étudier dans une autre filière, faire le tour du monde, faire 1 an d'associatif... Dans beaucoup d'écoles de commerce c'est très valorisé.



## POINT QS

### LETTRÉ À EMEVIA :

Il s'agit d'une lettre où Emevia défend son réseau et rappelle ses liens avec les assos... Je crois que vous l'avez tous reçue.

Les administrateurs de la FAGE ont voulu y répondre en amenant les chiffres de cours des comptes et de l'enquête UFC Que Choisir

MARSEILLE : La FAGE compte utiliser l'enquête de l'UFC que choisir tout le temps? C'est un peu lassant, c'est toujours les mêmes choses, il n'y avait rien de nouveau.

BUREAU : Je ne peux pas te répondre...

### PROPOSITION DE LOI RSSE :

Il s'agit de proposition pour l'affiliation des étudiants de manière autonome et la suppression des mutuelles étudiantes mais du coup on perd tout côté prévention qui n'est pas pris en compte. Pour la FAGE c'est les CROUS qui doivent devenir les acteurs principaux sur la prévention.

MARSEILLE : Il n'y a pas un souci sur des changements de régimes si l'étudiant ne l'est plus et ainsi de suite? C'est pour tous les jeunes ou juste pour les étudiants?

BUREAU : Pour les non étudiants je ne sais pas trop, j'aimerais qu'on lance un débat là dessus.

NANTES : C'est un débat qu'on a déjà eu sur la pol gé de la FAGE, on s'est abstenu, elle est passée donc de toute façon ils iront dans ce sens-là, la question c'est de savoir si on sera acteur ou non.

Il y a eu un GdT au CA de la FAGE, vous pourrez lire le CR, mais on n'a pas beaucoup avancé, ça concernait surtout trouver un schéma stable pour articuler SIUMPPS, CSU, CROUS et tout le reste.

Vous voulez faire une GDT dessus? On en reparle en temps admin.





Ce projet est passé au sénat mais il faut qu'il passe à l'assemblée, ce n'est pas la même majorité donc ça va peut-être pas passer.

### AUTRE :

J'ai commencé le suivi des élus CROUS, fait la mise à jour des articles sur APO, et corrigé la FT sur les APL.

## POINT COM/PUBLICATIONS :

### FACEBOOK

On a dépassé la barre symbolique des 10 000 "j'aime", nous n'avons en plus pas que des gens en médecine. Depuis le WER il y a +550 "j'aime"

Les records sont : la sortie du GUMC, l'album photo kick Ebola out (il y a eu beaucoup de j'aime et de partage, mais le but était d'informer et sur ce point on n'a pas eu beaucoup de clics sur les liens, c'est dommage).

On a aussi fait un gros score pour l'ouverture et la fermeture du WER.

### APO

C'est assez stable, 100 000 pages vues.

Les plus vues sont la sortie du GUMC et les items ECN 2016.

Vous avez bien partagé les cas cliniques c'est cool

Concernant la rubrique ses assos : c'est scandaleux qu'il y en ait encore autant qui ne soient pas fait.

C'est très important d'avoir les contacts à jour.

STRASBOURG : On a rempli l'EVA, pourquoi le bureau ne s'en sert pas pour remplir la page?

ROUEN (Ancienne VP comm') : Là c'est sur le site APO, c'est très utilisé par la presse ou les institutionnels pour vous contacter, j'avais des coups de fil pour avoir les contacts des



Association Nationale des Etudiants en Médecine de France  
ANEMF c/o FAGE - 5 rue Frederick Lemaître - 75020 PARIS  
Téléphone : 01 40 33 70 72 - Fax : 01 40 33 70 71  
www.anemf.org - contact@anemf.org

assos qui n'étaient pas référencées.

**BUREAU :** On veut juste un petit texte, qui présente l'asso de manière générale avec les coordonnées, l'EVA est beaucoup plus précis et sert surtout au bureau.

## NEWSLETTER

J'ai reporté la NL 26 pour avoir le plan GUMC, vous aurez la #27 dimanche, en général on fait 10 000 vues.

Je n'ai toujours pas de participation des assos pour les articles, j'ai l'impression que vous avez voté un truc à Reims juste pour l'image.

## RÉSEAU SOCIAL :

J'ai créé un groupe, je vous laisse transmettre à vos VP comm.  
Pour le groupe publi c'est vraiment un groupe où on peut parler de toutes les publis, faire tous les retours

**GDT CARABOOK :** on parlera de la charte de rédaction j'espère que vous avez lu les docs

## GUMC

La sortie de la version numérique était la dernière ligne droite, la mise en ligne sur iTunes a été compliqué mais partir du moment où on a mis les choses au point avec 3D Duo ça s'est mieux passé. La sortie officielle était le 15 novembre.

Elle a été présentée lors de la semaine de la francophonie au président de la république ainsi qu'au CA de l'UNF3S. On a eu pas mal de reprises presses.

**NANTES :** Elle est vouée à évoluer ou pas? Car on a eu des retours comme quoi ce n'était pas assez interactif.

**BUREAU :** Oui c'est voué à évoluer, c'est le point essentiel de l'appli, on a eu des retours des étudiants pour pouvoir modifier et l'améliorer. On pourra modifier à notre guise quand il n'y aura plus d'exclusivité avec l'UNF3S. Pour la suite je compte faire un groupe sur le réseau social pour les retours, prendre contact avec l'UNF3S pour les modifications, l'avenir



Association Nationale des Etudiants en Médecine de France  
ANEMF c/o FAGE - 5 rue Frederick Lemaître - 75020 PARIS  
Téléphone : 01 40 33 70 72 - Fax : 01 40 33 70 71  
www.anemf.org - contact@anemf.org

des appli...

REIMS : Tu parles des reprises presse tu peux nous faire un petit point?

NIMES : Tu dis que ça a coûté 8000€?

BUREAU : 12 000 en fait, à la base on devait développer le Carabook, c'est pour ça qu'on a gardé 8000€ de réserve, vous connaissez l'histoire...

Vous avez préféré le nouveau plan de comm?

RENNES : On s'est rendu compte avec le temps que le plan de comm était peut-être un peu lourd au niveau du nombre de messages...

BUREAU : Au niveau de l'agenda le calendrier était un peu chargé... On a essayé de faire le maximum, on a explosé nos objectifs mais c'est vrai que les messages ont pu être rébarbatifs et redondants

Résultats :

Il y a 6074 utilisateurs on s'était fixé 3000 téléchargements avant juin... ça fait plaisir.

On a beaucoup de retours positifs mais pas que. J'ai eu des remarques d'orthographe, de mise en page... Je suis vraiment désolé pour les fautes c'est un problème au niveau du développement de l'appli

TOULOUSE : Les prochaines appli c'est un développeur de l'UNF3S qui les fait ? Parce que j'ai ouvert une page au pif, c'est clairement un screen shot du pdf, je ne comprends pas comment vous avez pu payer aussi cher sachant qu'il y a des gens du réseau qui ont déjà développé des applis...

BUREAU : Bien sûr pour les autres applis on n'est pas obligé de passer par eux, par contre pour le GUMC on a 1 an d'exclusivité avec eux mais on peut modifier plein de choses avec eux.

Retour presse : quotimed nous a repris, commentaires de médecins, d'étudiants, P5 à repris l'appli

REIMS : Tu pourrais faire vraiment une revue de presse?

BUREAU : C'est Seb qui gérait la presse jusqu'ici mais ça fait partie de mes projets en



Association Nationale des Etudiants en Médecine de France  
ANEMF c/o FAGE - 5 rue Frederick Lemaître - 75020 PARIS  
Téléphone : 01 40 33 70 72 - Fax : 01 40 33 70 71  
www.anemf.org - contact@anemf.org

tant que permanent.

**SAINT ETIENNE** : Tu peux voir les téléchargements en fonction de ton plan de com? Si ça se trouve tu as eu les 6000 téléchargements rapidement.

**BUREAU** : En fait on a eu un gros pic le premier jour mais ensuite c'était tout au long des 2 semaines de comm.

Vous avez eu des difficultés à relayer?

**CAEN** : C'est vrai qu'il y avait les élections CROUS en même temps alors c'était un peu compliqué.

**BUREAU** : En fait cette appli devait sortir en septembre puis octobre et enfin en mi-novembre.

**REIMS** : Je pense qu'il vaut mieux que tu donnes des éléments de comm aux assos plutôt que d'imposer un plan de comm, il y a les événements locaux aussi..

**BUREAU** : C'est ce que j'ai voulu faire mais je ne l'ai peut-être pas dit assez clairement.

## SAUVGARDE/CNEC

J'ai envoyé les articles au WER, il n'y a toujours pas de financement, les dates sont complètement décalées, je n'arrive pas à avoir de vrai contacts avec IB2A, à chaque fois ils me demandent de faire leur travail...

Le planning de base normalement c'est octobre, décembre/janvier, mars et juin

Donc on fait quoi? On oublie le mois d'octobre? J'attends aussi une position sur notre relation avec IB2A.

Au départ, le but du partenariat était de pérenniser la revue, de tout confier à un pro pour qu'on ait plus de temps et qu'ils s'occupent de trouver les financements et fasse la mise en place. Du coup, la question se pose de refaire la production de ce guide par nous-même puisque les objectifs ne sont pas atteints.

**MARSEILLE** : j'ai eu des étudiants qui demandaient où était le Sauv'garde



## CNEC :

C'est un livre qui donne énormément d'espoir, dans les rendez-vous avec IB2A et le CNEC. Pour le CNEC les parts avec les labos pharma c'était mort et on a trouvé le compromis d'un hors-série avec des cas cliniques financé par les labos.

Sachant que ce n'est pas bon pour nous de le stopper en cours

SAINT ETIENNE : Et pour le collège ça a avancé?

BUREAU : Je me suis mal expliqué : la rédaction est terminée mais on a pas de financement du coup pour en trouver on fait un hors-série avec les labos pharma.

Au final avec IB2A : j'ai bon espoir pour le CNEC mais au niveau du Sauv'garde ce n'est pas le top...

NIMES : C'est 2 conventions différentes? De toute façon pour le sauv'garde c'est bientôt fini?

BUREAU : Non c'est 3ans...

J'ai une réunion avec eux la semaine prochaine.

## CARABOOK

Au WER il y a eu une motion demandant la présentation d'une charte Carabook au CA de GRENOBLE. C'est envoyé, on en parle demain en GdT ou on reste sur le projet de contacter des professionnels de santé pour qu'ils rédigent les parties nécessaires, qu'ils nous cèdent les droits d'auteurs pour qu'on puisse avoir le nom du Carabook déposé et son contenu.

SAINT ETIENNE : Tu veux des précisions sur quoi pour les motions?

BUREAU : Soit on a des motions précises qui cadrent le carabook soit on garde l'autre CAT.

## PERMANENCE

J'ai eu du mal à gérer mes cours, mes stages et l'ANEMF, j'ai pris rendez-vous avec mon





Association Nationale des Etudiants en Médecine de France  
ANEMF c/o FAGE - 5 rue Frederick Lemaître - 75020 PARIS  
Téléphone : 01 40 33 70 72 - Fax : 01 40 33 70 71  
www.anemf.org - contact@anemf.org

doyen qui m'a conseillé d'arrêter les cours.

Moi ça me laisse du temps pour valoriser mon poste, décharger les permanents de la presse, et m'occuper avec Seb d'un dossier de reprenez.

**MARSEILLE** : C'est quoi votre gros projet reprenez avec Seb?

**BUREAU** : je vous présente nos projets reprenez pendant le point reprenez demain et de toute façon il faudra que Luigi soit associé pour la reprenez.

## PRÉSENTATION CANDIDATURES

**PARIS VII** : Estelle, tu parlais beaucoup de gestion d'équipe, tu ne crois pas qu'avec la permanence de Luigi ça risque d'être redondant?

**ESTELLE** : Je ne pense pas, ça demande beaucoup de temps, depuis que je suis cooptée je n'ai fait que ça et je n'ai pas l'impression que nos postes se soient recoupés.

## TRÉSORERIE

### ÉTAT DES COMPTES :

Le livret A est plein, on va avoir besoin d'ouvrir une nouvelle épargne pour ne pas perdre de sous.

### POUR LE CA DE FÉVRIER :

Il y aura le bilan financier de mi-mandat et un budget prévisionnel révisé.

Il y aura aussi la possible augmentation de l'indemnité des permanents.

Je pense inclure un budget "Projet d'organisateur de congrès" pour les aider sur des projets concrets.

Si vous avez des idées, j'ai créé un groupe "Trésorerie" sur le réseau social pour en discuter.

Pour le réseau des trésoriers, j'ai créé un groupe sur le réseau social aussi. La mailing est un peu morte mais si votre trésorier n'est pas dessus : contactez moi.





Association Nationale des Etudiants en Médecine de France  
ANEMF c/o FAGE - 5 rue Frederick Lemaître - 75020 PARIS  
Téléphone : 01 40 33 70 72 - Fax : 01 40 33 70 71  
www.anemf.org - contact@anemf.org

**SAINT ETIENNE** : Pour l'ajout d'un permanent, comment tu comptes faire?

**BUREAU** : J'avais budgétisé le CRP en permanent. Le poste a été fermé, j'ai donc transféré son budget sur Luigi

**KB** : Maintenant que l'ANEMF a plein de sous est ce qu'il serait envisageable que tu nous présente un plan de financement pour voir nos capacités d'emprunt pour investir dans un appartement ou des locaux pour un bureau?

**BUREAU** : Le problème c'est qu'il est très difficile de savoir si le surplus est conjecturel ou constitutionnel et c'est très difficile à déterminer avec seulement 6 mois de mandat de recul.

**MARSEILLE** : Ca ne serait pas intéressant d'offrir une aide substantielle aux DOM-TOM pour qu'ils puissent venir plus souvent en congrès?

**BUREAU** : C'était dans notre profession de foi, ça a été retiré par les administrateurs.

## POINT PP

### LOI DE SANTÉ

#### **Tiers payant généralisé**

Le principe c'est de pouvoir aller chez son médecin traitant sans avancer les frais. Depuis le projet de loi, on a eu pas mal d'avancement. Au début les syndicats de seniors se sont positionnés contre, pour les internes c'est un peu la même chose que MG France. Sinon il n'y a pas eu beaucoup d'avancées là-dessus. Il y a un GdT technique au ministère pour savoir comment ça va être organisé.

Dans les centres de santé, le tiers payant est déjà fait, eux ils sont pour son extension. On en a visité un, ils ont 3 personnes à temps plein pour gérer le tiers payant.

**MARSEILLE** : Le ticket modérateur de 1€ va devenir quoi? Ça serait intéressant de savoir ce qu'il compte en faire. Quelle est la position de l'ordre ?

**BUREAU** : L'ordre veut réécrire le projet de loi, je ne pense pas qu'ils vont s'engager là-dedans. Pour le ticket modérateur les patients viendront avec 1€ et puis voilà...

**LILLE ÉTAT** : Le débat sur ces questions doit être fait en temps admins, on va poser une motion, hésitez pas à venir nous en parler.



### **Transfert de compétences**

C'était dans le plan DM, dans la loi de santé il y a la notion de nouveaux métiers, on est pour, on demande juste à ce que la formation soit adaptée et qu'il y ait une concertation de tous les professionnels de santé. Il faut qu'il y ait un accord commun entre les professionnels, définir les conditions qui nécessitent la présence d'un médecin.

Il y a eu une pseudo-concertation en juin, toutes les structures étaient invitées, mais c'était juste des idées, il n'y a pas eu de concertations, ce qui ne nous convient pas et on a toujours pas de texte écrit.

Au final, il n'y a pas grand-chose, à part quelques protocoles qui se sont déjà lancés.

**MARSEILLE :** Ça serait quoi les nouveaux métiers ? C'est une réponse à un besoin ? Auront-ils le droit de prescrire ?

**BUREAU :** Dans le texte de loi, sur la notion de pratiques avancées, tu n'as pas de prescription comme le médecin mais tu as diagnostic, prise en charge. Les prescriptions possibles sont les médicaments non soumis à prescription médicale obligatoire et la prescription d'examen.

**MARSEILLE :** Leur formation se déroule comment ? C'est des infirmières qui obtiennent des diplômes supplémentaires ?

**BUREAU :** Oui ça serait des masters, mais on n'a pas eu de réflexions dessus, est ce qu'ils doivent être intégrés aux facs de médecine ? Dans le texte, il y a juste marqué que la formation est effectuée dans une université habilitée.

**GRENOBLE :** En fait c'est juste adapté les spécialisations qu'ils ont en plus ?

**BUREAU :** Ce n'est pas vraiment une spécialisation c'est des compétences en plus.

**KB :** C'est quoi qui ne te plaît pas dans les positions de l'ANEMF actuellement ? Qu'est ce qu'il y a de nouveau ?

**BUREAU :** C'est juste qu'à chaque fois qu'on nous pose la question, je réponds ça et ce qu'on nous répond c'est concrètement à comment vous voulez mettre ça en place ?

**KB :** Là tu as besoin de quoi ?

**BUREAU :** C'est juste pour rappeler la position et savoir à quels métiers ont dit oui ou non.

**KB :** Ça demande un travail en amont gigantesque. Pour répondre à Marseille, le problème c'est l'accès aux soins : il y a un délai d'attente énorme pour voir un ophtalmologue



alors que les opticiens sont formés.

**MARSEILLE** : On est une structure étudiante, ce n'est pas plus important qu'on se positionne sur les formations?

**BUREAU** : C'était juste pour vous rappeler les positions qu'on a pour que vous puissiez répondre aux questions.

### **Bureau de coordination**

Il y a un GdT dessus cet après-midi. Ça serait une coordination au sein des ARS avec les collectivités territoriales et le conseil de l'ordre. C'était un peu flou, nous on s'était dit qu'il fallait surtout une centralisation de toutes les infos pour qu'un jeune médecin puisse savoir où s'installer et autre.

On pourra aller plus loin dans le groupe de travail et rajouter l'idée d'aide à l'installation et en plus de ça, il a le maillage territorial. Ça peut être intéressant de savoir quel acteur travail avec quel acteur.

**MARSEILLE** : Pour appuyer la dessus, aujourd'hui on voit que les mesures incitatives financières ne marchent pas (CESP). Une autre information qui m'est remonté c'est au niveau de l'installation : la facilité de A à Z pourrait attirer les gens.

**BUREAU** : Oui, c'est l'idée. De plus, avec le report de la loi de santé en avril, il y a encore des amendements qui peuvent être posés, et l'idée d'aide à l'installation n'y est pas.

## **RÉFORME 3° CYCLE**

### **Récapitulatif**

En gros c'est la réforme du DES, il devient le diplôme, nécessaire et suffisant à l'exercice avec 3 phases : socle, intermédiaire et mise en responsabilité. Il y a une intégration de la pluridisciplinarité, la création d'options dans les DES. A la base, c'était surtout motivé par les DESC de chirurgie.

### La phase socle :

Elle permet d'engager vraiment l'enseignement dans la spécialité choisie, l'acquisition des aptitudes dans la spécialité, c'est une grosse problématique car on se rend compte qu'il y a pas mal d'internes et de médecins qui n'ont pas les bonnes qualités pour exercer. L'idée c'est qu'on



est en train de faire une réforme et ça serait pas mal de vérifier dès le début de l'internat qu'on est apte à pratiquer la médecine. Il y a beaucoup de réflexion à avoir sur ce sujet : on fait quoi pour ces personnes?

**GRENOBLE** : Le vrai problème c'est de les repérer avant l'internat c'est un peu dur de les virer en 7 -8° année...

**BUREAU** : Je suis d'accord il faudrait le faire avant mais c'est aussi spécialité dépendant.

**LILLE ETAT** : Certains pourraient être repérés avant, il y a certaines spécialités avec des limites spécifiques. Il faut surtout que toutes les prises de décision dans ce cadre-là soient susceptibles de recours

**GRENOBLE**: On s'appuie sur quoi pour dire ça?

**BUREAU** : C'est des problèmes récurrents

Durant cette phase, c'est des stages dit de niveau I avec au moins 1 stage dans la spécialité choisie. Il y a aussi un cadrage de la formation hors stages.

**GRENOBLE** : Les stages de niveau I seront bien tous en CHU?

**BUREAU** : De base oui mais ça a été transformé en milieu académique. C'est très vague, la question principale c'est l'encadrement pédagogique.

**KB** : Si je comprends bien c'est ouvert à tous, on a de la pédagogie en ambulatoire selon les conventions. Pour les stages de niveau I dans la spécialité, c'est le 1° stage ou n'importe quand dans la phase socle?

**BUREAU** : C'est n'importe quand dans la phase socle.

#### Phase intermédiaire :

L'interne a les enseignements de toute sa spécialité, et toutes les pratiques. Les durées de phases sont variables entre chaque DES.

Ce sont des stages de niveau 2 : chaque niveau est donné par un agrément, avec un type d'agrément pour un type de stage.

**PARIS DESCARTES** : Ils disent qu'il y aura plusieurs niveaux d'agrément pour 1 même stage, comment être sûr que l'interne de niveau I soit traité en niveau I ?



**BUREAU** : Il y a la théorie et la pratique...

**MARSEILLE** : Dans l'éventualité où ça ne sera pas très bien cadré, il n'y a pas le risque que les CHU récupèrent tous les stages niveau 2?

**BUREAU** : Comme toute structure qui veut profiter de l'impact financier des internes, c'est le rôle de la commission d'agrément.

**KB** : Pour répondre à PD, ça ne va pas changer grand-chose, c'est déjà fait en pratique actuellement, il y a des dérives mais mettre un niveau avec un projet pédagogique écrit ça pousse à plus de pédagogie. Après il y a toujours le risque de finir le larbin de l'hôpital.

Le mémoire sera corrélé avec la thèse

**GRENOBLE** : Je ne vois pas l'intérêt d'imposer à un interne de faire une thèse en fin de phase intermédiaire sachant que c'est ce qui donne le droit d'exercer. Sachant qu'après sur la phase 3 les internes voudront être mieux payés et c'est la fin de l'assistantat.

**KB** : Ça pose la question de qu'est ce qu'on fait de la thèse d'exercice, on pousse vers le LMD... Je ne comprends pas trop ce qu'ils veulent faire de la thèse.

**BUREAU** : Ils seront doctorants et c'est tout. La motivation des 2 rapporteurs c'était d'arriver au niveau du PHD européen.

#### Phase de mise en responsabilité :

Le médecin en formation exerce de façon dérogatoire ses fonctions en pleine responsabilité, dans un cadre sécurisé.

**LILLE ETAT** : d'un point de vue juridique ça couvre mais "dans un cadre sécuriser" s'il y a un problème qui est responsable?

**BUREAU** : Ce n'est pas écrit, ni acté donc voilà...

Vu qu'on a déjà acquis toutes les compétences, le fait de valider le stage, on valide le DES.

#### Les options :

Elles donnent une spécialité à l'intérieur du DES, il y en a 3 types.

Première possibilité : ce sont de petites options en fin de DES sans exercice obligatoire.





Association Nationale des Etudiants en Médecine de France  
ANEMF c/o FAGE - 5 rue Frederick Lemaître - 75020 PARIS  
Téléphone : 01 40 33 70 72 - Fax : 01 40 33 70 71  
www.anemf.org - contact@anemf.org

Deuxième possibilité : on fait un gros socle commun puis un enseignement scinder en 2 avec 2 vraies spécialisations dans le DES.

Troisième possibilité : c'est un rajout après le DES.

CAEN : Ça serait quel type d'option de spécialité pour le 3° type.

BUREAU : je ne sais plus mais ça concerne 3-4 personnes par an.

#### Formations spécifiques transversales :

Si c'est bien fait c'est mieux qu'avant car c'est un enseignement pluridisciplinaire sous la responsabilité de la discipline correspondante. Par contre c'est la même formation pour les 3 DES.

NANCY : En fait chaque DES doit organiser lui-même? Il n'y a pas d'organisation commune?

BUREAU : En pratique quand on en parle c'est plus une concertation entre les DES

GRENOBLE : Ça rallonge le cursus? C'est forcément pendant le DES ou un médecin plus tard dans sa carrière pourrait en faire?

BUREAU : On n'a pas vraiment de position à l'ANEMF mais oui dans l'accessibilité à ces formations ça peut être une réflexion.

#### Suite du G3C :

Il y a une réunion prévue tous les 15 jours pour revoir toutes les maquettes puis analyser les FST. Fin avril, toutes les maquettes doivent être faites, les FST aussi avec les grilles d'analyse avec les points intransigeants. La réforme est prévue pour 2016, ça va être juste...

KB : On en parlera en temps admins : reprenez les GdT d'il y a 4ans, c'est toujours pareil, il n'y a aucune avancée. Les problèmes sont sur la mise en responsabilité : il n'y a toujours pas de statut. Il ne faut pas attendre pour faire de la com aux étudiants. A l'époque les mises en responsabilité concernait les DES de chirurgie parce que personne ne les laissait opérer pendant leur 5ans d'internat. Le but de la réforme aussi c'est de limiter le nombre de poste de CCA pour limiter le secteur 2. Il faut avoir des débats pour savoir comment monter la maquette les CMMU, le fond.





**CAEN** : Ca fait plus d'un an qu'ils parlent de la maquette; sur les grands axes, il faut commencer dès maintenant à former les externes.

**BUREAU** : Pour les postes de CCA les doyens sont contre une diminution.

**STRASBOURG** : Les agréments de stage en niveau est ce que c'est vraiment pertinent?

**BUREAU** : L'agrément c'est juste pour dire qu'il sera mieux encadré et pas forcément plus pédagogique.

Je vais faire une fiche de suivi en rappelant les points à fixer.

## PICS/LABEL

On avance mais difficilement. J'ai été recontacté par Altran, c'est une entreprise d'ingénierie dans beaucoup de domaines, j'ai déjà eu une réunion avec eux, j'en aurai une autre en janvier avec eux et e-territoire, je vais voir ce qu'ils veulent vraiment.

Pour le VSPP : ça bloquait un peu avec Jonzac mais Altran sont partants.

## ASIP SANTE :

Ils sont en charge du développement du DMP, je voulais vous le montrer mais ce n'est pas possible. De ce que j'ai vu ce n'est pas très fonctionnel, par exemple il n'y a pas de fonction recherche...

**PARIS DESCARTES** : Même sans fonction recherche, du temps que le médecin généraliste peut avoir accès à tous les CR de l'hôpital c'est déjà énorme.

**CAEN** : J'ai un prof à la rentrée qui voulait faire les DMP pour tous les étudiants de la promo. De toute façon les professionnels ne sont pas équipés car il faut un lecteur double carte.

**BUREAU** : Quand on promeut le DMP, les praticiens ne sont pas intéressés et n'en voient pas l'intérêt.

**CAEN** : Le dossier pharmaceutique c'est quelque chose qui ressemble au DMP avec un accord signé du patient mais les pharmaciens l'ont fait sans l'accord parce que c'est de la paperasse

**LIMOGES** : Mon DMP je l'ai fait avec mon pharmacien.



Association Nationale des Etudiants en Médecine de France  
ANEMF c/o FAGE - 5 rue Frederick Lemaître - 75020 PARIS  
Téléphone : 01 40 33 70 72 - Fax : 01 40 33 70 71  
www.anemf.org - contact@anemf.org

**BUREAU** : La carte professionnelle des étudiants ça donne un peu plus de poids  
**CAEN** : Ils nous l'ont créée, ça nous donne accès à tout le dossier du patient.  
**MARSEILLE** : Je ne vois pas l'intérêt de la CPS alors qu'on a une CPE.

### **LABEL ÉTUDIANT :**

C'est un projet pour impacter le développement de la télémédecine. Il y aurait une présentation de plusieurs projets tout au long de l'année et un vote aux JEA.

**MARSEILLE** : C'est peut-être un peu fastidieux de faire passer les projets à différents congrès, il faudrait peut-être plus faire une sorte de commission qui s'en occupe pour que ce ne soit pas trop chronophage.

**CAEN** : Ça serait juste pour la télémédecine ou aussi pour d'autres projets plus généraux? Pour Altran, Nicolas les avait rencontrés avant le WER, ils devaient nous envoyer une convention mais ils ne l'ont jamais fait.

**STRASBOURG** : Je trouve dommage que ce soit juste axé sur la télémédecine

**BUREAU** : C'est à réfléchir, il a plusieurs CAT possibles.

**MARSEILLE** : Attention au danger, s'il y a un vice caché dans l'application, il ne faut pas que ça nous retombe dessus.

**BUREAU** : Dans l'idée label il y a charte aussi : avec des conditions à remplir.

### **POINT INTER :**

**GRENOBLE** : Ça fait 2 congrès que le VP inter n'est pas là qu'est ce qu'il se passe?

**BUREAU** : Il n'est pas là, vous savez qu'il recommence une autre P2, c'est assez compliqué, il a d'autres problèmes à côté...

**MARSEILLE** : Ca veut dire que le travail du pôle inter va s'arrêter aux échanges?

**BUREAU** : Pour le reste on essaye de palier à ce qu'Alex ne fait pas mais, oui, on est un peu dans la survie.



Association Nationale des Etudiants en Médecine de France  
ANEMF c/o FAGE - 5 rue Frederick Lemaître - 75020 PARIS  
Téléphone : 01 40 33 70 72 - Fax : 01 40 33 70 71  
www.anemf.org - contact@anemf.org

## POINT NÉO OUT :

### ÉCHANGE :

Les AFs sont envoyées, j'ai travaillé avec le réseau et les autres Néo.  
Les inscriptions vont être encaissées, les cautions aussi (+1000€), vous pouvez prévenir vos étudiants.

On reparle de la formule de calcul au CAWELL, le Marche Meeting est en Turquie, l'August Meeting en Roumanie, il y a un gros gain cette année.  
J'ai un problème pour les inscriptions par chèques : La période d'échanges dure en moyenne 2ans entre le départ et l'accueil, le problème c'est qu'un chèque n'est valable qu'un an et 6 jours. Du coup, on demandait des chèques non datés mais c'est illégal...

MARSEILLE : Demande un 2° chèque et s'ils ne l'envoient pas encaisse le premier.

### CONVENTIONS DE STAGE :

Pour les étudiants qui partent il n'y a pas de soucis car globalement les conventions sont gérées par les universités. Mais pour les incomings c'est un scandale. On est hors la loi depuis 4 ans...

### NOUVEAUX COMITÉS LOCAUX :

Nantes : Sûrement l'an prochain, ils préparent inter CHU cette année.  
Lyon Est : Présentation à la corpo et on voit après

### RECONNAISSANCE DES ÉCHANGES :

C'est le cas dans I2UFR/27, j'aimerais bien faire du lobbying au national pour toucher tous les doyens.

L'IFMSA a reçu une lettre de soutien de la WFME et l'IFMSA travail avec les collègues d'enseignants internationaux pour faire des carnets de stage.

Je pensais demander à mon doyen d'en parler à la CDD, monter un dossier carré et le montrer



Association Nationale des Etudiants en Médecine de France  
ANEMF c/o FAGE - 5 rue Frederick Lemaître - 75020 PARIS  
Téléphone : 01 40 33 70 72 - Fax : 01 40 33 70 71  
www.anemf.org - contact@anemf.org

à la CDD.

Il y a une fiche de suivi sur le réseau social.

## NEO IN :

J'ai contacté toutes les villes pour faire un tableau sur nos disponibilités selon les mois, pour aider les incomings à choisir leur ville.

Les répartitions des AFs pour mars et Avril sont faites, et pour l'instant je n'ai pas d'AF pour mai.

J'ai repris le poste avec 13 CAs en retard! J'en n'ai plus qu'une à ce moment précis mais, pour pallier à ça, j'ai demandé au SCOPE-D si l'on pouvait augmenter les délais pour la France (avoir un mois de plus), ce qui est possible. Il faut maintenant que j'en parle aux LEOs et qu'on pose une motion au CAWELL !

Au niveau des conditions d'échanges, elles sont à refaire complètement, donc j'aimerais faire un GdT au CAWELL.

BREST : Comment vous vous coordonnez au niveau international?

BUREAU : Avec 1 mois de plus ça marchera mieux.

## POINT VP INTER

L'IFMSA a des liens avec l'ONU, l'OMS... Il y avait un congrès de l'UNESCO à Paris cette semaine, on y est allé, *a priori* on a gagné un pass permanent pour l'UNESCO.

Il y avait aussi une assemblée générale de l'OMS et le congrès de l'AMEE.

## MARCH MEETING :

Il y a le CAWELL puis le WESS avant donc on pourra bien bosser dessus. Ça sera l'occasion d'élire le bureau restreint, on aura donc les candidatures à examiner. Il y aura aussi l'élection des nouvelles NMO.



Association Nationale des Etudiants en Médecine de France  
ANEMF c/o FAGE - 5 rue Frederick Lemaître - 75020 PARIS  
Téléphone : 01 40 33 70 72 - Fax : 01 40 33 70 71  
www.anemf.org - contact@anemf.org

## TAFTA :

C'est le partenariat transatlantique de commerce et d'investissement qui est actuellement en négociation avec l'UE.

Ce sont les députés européens qui vont voter le projet, le gros souci c'est que les lois de ce traité primeraient sur les lois européennes et nationales. Des entreprises pourraient tenter des procès aux Etats pour des mesures qu'elles pourraient trouver discriminatoires. Le problème c'est que ces procès seront faits dans des tribunaux privés, du coup les états n'auraient pas de recours possible.

**MARSEILLE :** Ce que vous nous demandez c'est qu'on se positionne pour porter une position à l'IFMSA?

**BUREAU :** Je le présente pour Alex, je ne sais pas trop ce qu'il voulait en faire, le Canada a envoyé un appel à l'aide sur la mailing.

**MARSEILLE :** A titre personnel, je pense qu'il y a beaucoup de problématiques de santé qui pourraient être impactées par ce partenariat.

**BUREAU :** Ça remet en question toutes les AMM, les labels...

**LILLE ÉTAT :** Ce que tu évoques sur les traités internationaux, c'est le cas depuis 82. C'est le droit international public, c'est un bordel pas possible. Ça va toucher à tout, pour l'UE ça veut dire baisser les normes pour avoir un accès au marché américain. Tous les partis politiques ont une opinion, laissez les étudiants exprimer leur avis via ces partis.

**MARSEILLE :** Est-ce que vous avez un réel espoir qu'Alexandre fasse le travail pour lequel il a été élu?

**BUREAU :** Ce n'est pas qu'il n'est pas impliqué, il a l'envie mais il lui arrive toujours des trucs improbables qui ne lui en donnent pas les moyens.

**DIJON :** Il a pensé à démissionner?

**BUREAU :** Oui, mais à chaque fois il voit de nouvelles possibilités. Il se laisse jusqu'au CA de février pour prendre sa décision, on fait le point sur comment on a avancé et on voit en conséquence.

**KB :** Voyez avec lui ce qu'il peut ou ne peut pas faire et prenez une décision en conséquence.





Association Nationale des Etudiants en Médecine de France  
ANEMF c/o FAGE - 5 rue Frederick Lemaître - 75020 PARIS  
Téléphone : 01 40 33 70 72 - Fax : 01 40 33 70 71  
www.anemf.org - contact@anemf.org

## POINT EM :

### ECNi :

Le 28 novembre, au comité de suivi de l'informatisation des ECN nous avons appris la suppression des QROC, qu'il n'y aurait pas de mesures transitoires et que les ECNi blanches allaient être décalées.

En réponse, des AG se sont mises en place dans toutes les facultés de médecine de France pour que les étudiants expriment leur volonté, je n'ai pas dû être assez clair c'était vraiment pour montrer au ministère que les étudiants se mobilisent, leur opinion on l'avait déjà.

On a rencontré François Lemoine, PUPH d'immunologie à P6 qui était inconnu et est le nouveau conseiller à l'ESR. On lui a fait des retours sur le CR de la CPNES de mai qui ne parlait pas des QROCs, sur notre volonté d'avoir des ECNi blanches et réelles, il est d'accord pour faire un classement aux ECNi blanches, il n'est pas pour les mesures transitoires mais plusieurs orga le sont.

Rendez-vous avec le Professeur Romanet vendredi soir :

La docimologie est fixée et les ECNi seront très certainement en juin.

Un récapitulatif va être envoyé aux universités de la part du ministère la semaine prochaine (il y a tout ce qu'on veut sauf les QROCs). Par contre il risque d'y avoir une période à vide entre septembre et décembre.

**NANTES :** Ce sont des infos qui viennent de Romanet et pas du gouvernement il n'y a que moi que ça gêne?

**BUREAU :** Ce qu'il nous dit concorde, il est quand même président du conseil scientifique, on prend certaines infos et on en laisse d'autres.

On voulait sortir un CdP en début de semaine mais il a été reporté suite à vos réactions sur la mailing. Nous attendons le document ministériel, nous pourrions réagir en proposant par exemple l'ouverture d'une commission d'évolution des ECNi.





Association Nationale des Etudiants en Médecine de France  
ANEMF c/o FAGE - 5 rue Frederick Lemaître - 75020 PARIS  
Téléphone : 01 40 33 70 72 - Fax : 01 40 33 70 71  
www.anemf.org - contact@anemf.org

La mobilisation, ça comporte des risques, à la plupart des AG il n'y a avait pas grand monde, et les étudiants n'étaient pas forcément attachés au QROCs, en plus ça fait un peu léger une mobilisation pour ça.

NANTES : On en parle en temps admin?

BUREAU : C'est un peu dommage d'en parler sans l'avis du bureau...

### COMITÉ PILOTAGE SIDES :

Ils veulent intégrer les collèges et créer un label (ce collègue est à jour et est bon pour les ECNi).

L'interface de la banque étudiants a changé, il y a un sondage à ce sujet, pensez bien à le partager.

Il y a une nouvelle convention entre Grenoble et vos universités demandant une cotisation de 18€/an/étudiant.

On en a déduit une volonté claire de SIDES de devenir un ENT national.

CAEN : Normalement SIDES c'est pour l'évaluation, pour les cours on a déjà l'UNF3S. SIDES s'éparpille de partout alors qu'il y a encore des bugs.

LILLE ETAT : A Lille notre doyen a estimé que ce serait super logique qu'on ait accès à vos dossiers mais que vous n'avez pas accès à nos dossiers. Donc on a notre plateforme à part à laquelle vous n'avez pas accès. Le risque c'est que chaque ville fasse ça et c'est la mort de SIDES.

ROUEN : C'est clairement insuffisant SIDES, à côté il y a les prépas privées avec pleins de tests et de corrections. Pour ce que tu dis Pierre, certaines facultés jouent perso mais il y en a d'autre ou on est juste à la ramasse comme à Rouen.

BUREAU : Plusieurs dossiers devraient tombés à Noël, ils étaient bloqués, on ne sait pas trop pourquoi. Je vous rappelle aussi que vous devez me tenir informer de ce qu'il se passe chez vous, là j'apprends encore des trucs.

DIJON : Chez nous c'est le même ressenti. Les 18€/an/étudiant c'est à la charge de qui? On demande quoi pour les facs qui jouent perso? Des sanctions?

BUREAU : Normalement de la fac



Association Nationale des Etudiants en Médecine de France  
ANEMF c/o FAGE - 5 rue Frederick Lemaître - 75020 PARIS  
Téléphone : 01 40 33 70 72 - Fax : 01 40 33 70 71  
www.anemf.org - contact@anemf.org

**KB :** Pour les référentiels collègues *a priori* les référentiels c'est les collègues mais tout ce qui n'est pas dedans on en fait quoi? Je suis d'accord avec toi l'UNF3S rassemble tout mais il faut voir ce qu'il y a : il n'y a que des anciens référentiels, les dossiers ne sont pas progressifs... Est-ce que l'ANEMF va travailler sur le CNCI sachant qu'ils n'arrivent pas à avoir des salles pour se rassembler, c'est très bien mais ils n'ont aucun moyen. Il ne faut pas que ce soit opaque.

**CAEN :** C'est prévu de modifier, ils ont une liste des personnes qui bossent dessus, ça doit être repris

**NANTES :** On a un prof qui centralise tous les sujets mais au lieu de mettre les sujets sur SIDES il les garde sous le coude pour en faire des sujets d'examen.

**SAINT ETIENNE :** S'il n'y a que 5 villes qui lèvent la main pour dire que leurs dossiers ne sont pas mis, tous les 6 mois on a des nouveaux dossiers alors qu'il y en a plus de fait dans les villes.

**MARSEILLE :** On ne peut pas faire grand-chose... Pour les 18€/an/étudiants, s'ils ne sont pas payés il se passe quoi?

**BUREAU :** Je vais prendre rendez-vous avec Romanet pour parler de ces questions avec lui.

**MONTPELLIER :** On peut faire quoi concrètement pour les villes qui ne mettent pas leurs dossiers?

**BUREAU :** Le problème c'est que SIDES est vraiment basé sur le volontariat.

**LILLE ETAT :** Oui c'est du volontariat, le seul travail à faire est dans le conseil de fac au niveau national on ne peut rien faire.

**CAEN :** L'UNF3S essaye de s'améliorer, il y a un moment il faut aussi qu'on les aide. Pour les sanctions c'est une blague. Pour les 18€ : les universités payent une cotisation à l'UNF3S qui finance SIDES... Pour les villes où il y a des dossiers non mis, pour le mot des étudiants en comité SIDES pensez à envoyer un mail avant.

**ROUEN :** Pour les 18€ la fac va un peu tiquer, est ce que l'UNF3S est insuffisant? Les 18€ vont changer quelques choses?

**BUREAU :** L'UNF3S a payé une petite partie pour le développer mais en fait ce n'est pas tant que ça et ce n'est pas pérenne.

**MARSEILLE :** Il n'y a pas de sanctions aujourd'hui possible mais on peut communiquer dessus.



Association Nationale des Etudiants en Médecine de France  
ANEMF c/o FAGE - 5 rue Frederick Lemaître - 75020 PARIS  
Téléphone : 01 40 33 70 72 - Fax : 01 40 33 70 71  
www.anemf.org - contact@anemf.org

## GDT ACCÈS AUX ECN :

Il fait suite aux discussions en off avec la CDD, l'ordre et le ministère. Certaines personnes n'ont pas un niveau extraordinaire surtout en langue française, le but serait de limiter l'accès au 3<sup>e</sup> cycle par l'ECN ou l'accès à l'ECN par un autre examen.

**GRENOBLE** : La législation européenne dit que n'importe qui ayant validé 6 années de médecine peut entrer en 3<sup>e</sup> cycle n'importe où en Europe...

**CAEN** : La seule alternative possible c'est que ce soit un concours avec un nombre de place précis avec le risque que des étudiants français se fassent piquer leur place mais en même temps c'est qu'ils sont mauvais.

**MARSEILLE** : Pour le problème de niveau plutôt qu'un examen avant l'ECN, mettre un examen au début du 3<sup>e</sup> cycle.

## RENCONTRE CDD-UNF3S

L'UNF3S va venir en commission pédagogique de la CDD.  
Ils souhaitent changer et développer leurs moyens de communication.

## CONGRÈS SÉGAMED :

C'était à Nice les 5 et 6 décembre. On a présenté les premiers chiffres du questionnaire, ils feront sûrement l'objet d'une publication et c'est vraiment un plus pour l'ANEMF et son rayonnement.

**BREST** : Au même moment il y avait la même chose à Brest avec notre centre de simulation mais on ne l'a su qu'une semaine avant.

## SIMULATION CHOIX DE D4

Le calendrier est trop court cette année et il y a toujours le problème de la sanction qui n'est pas réglé.



## CCC ET TCS :

J'ai été contacté par un prof de cancérologie intéressé pour travailler sur le CCC, il va essayer la grille.

Le 28 janvier un module de TCS sortira sur SIDES , il va falloir pousser.

PARIS DESCARTES : Ça serait une honte que nous allions vers une sanction de nos étudiants, sachant que leur choix n'a pas de conséquences sur le choix des personnes derrière car de toute façon ils sont mal classés.

## POINT PART :

### VILLAGE PARTENAIRE

Comme vous l'avez peut-être vu je vous ai laissé libre expression sur le questionnaire post-WER.

Résultats : beaucoup de réponses négatives, la plupart n'ont pas envie qu'on leur impose ça. J'ai compris vos remarques mais je ne vais pas en tenir compte.

Non pas pour vous embêter mais pour vous faire apprendre quelque chose sur les parts : ils soutiennent vos projets, financent les congrès, vous vous devez d'y aller les voir c'est grâce à eux qu'on est là aujourd'hui. Il n'y aura pas de débats, si vous n'êtes pas content vous posez une motion.

### CAHIER DES CHARGES

Vous m'aviez demandé de le faire pour Grenoble, je n'ai pas eu assez de temps pour faire plus...

Désolé de ne pas vous l'avoir présenté plus tôt, elle n'était pas prête.

But :

- Plus avoir de motions contraignantes vers des groupes de parts mais traiter individuellement.
- Vous apportez clairement toutes les informations pour que vous puissiez vraiment "voter".



Association Nationale des Etudiants en Médecine de France  
ANEMF c/o FAGE - 5 rue Frederick Lemaître - 75020 PARIS  
Téléphone : 01 40 33 70 72 - Fax : 01 40 33 70 71  
www.anemf.org - contact@anemf.org

- Trouver les meilleurs critères de jugement pour l'ANEMF, sa structure et son réseau. Elle n'est pas figée dans le temps et elle évoluera en fonction des partenaires et des VP Parts.

PD : Si nous on te demande de t'opposer à un groupe il faudra que tu t'opposes c'est tout.

BUREAU : Oui je suivrais les positions mais le but du jeu du cahier de charges c'est de faire du cas par cas global et des interdits aussi.

## LA REVUE DU PRATICIEN

Il nous faut les 170 visites :

Allez tous sur le site [anemf.org](http://anemf.org).

Aller tous sur la page "Cas Cliniques".

Cliquez tous sur le lien "La Revue du Praticien"

## WEP

Ça va être trop bien, dites à vos VP Parts de s'inscrire tous ! Vraiment ! VRAIMENT !

Les villes suivantes donnez-moi des infos sur vos VP Parts :

Amiens (toujours pas?) ils ne sont pas là

Guadeloupe & Réunion (on ne sait jamais)

Lille État (du nouveau?) on verra plus tard

Nancy (il y a quelqu'un?)

Paris KB (il y a quelqu'un?)

## AMPLI

Convention WEP à voter !

Engagements de l'ANEMF

Garantir l'exclusivité dans le domaine des mutualités/assurances sur le congrès.

Permettre une présentation d'AMPLI pendant le congrès.

Présence du logo d'AMPLI sur tous les outils de communication.

Engagements d'AMPLI :

Financement de 8.400€.

Mise à disposition des locaux d'AMPLI.

Des Questions ?





Association Nationale des Etudiants en Médecine de France  
ANEMF c/o FAGE - 5 rue Frederick Lemaître - 75020 PARIS  
Téléphone : 01 40 33 70 72 - Fax : 01 40 33 70 71  
www.anemf.org - contact@anemf.org

## GPM

Convention à voter !

Renouvellement annuel

Engagement de l'ANEMF :

3 articles Newsletter.

Présence en CA et gros Congrès.

2 "Tour des Villes" par an pour faire l'état des lieux au local.

Réserver les 3ème et 4ème pages de couverture et une page intérieure du GUMC.

Engagement de GPM :

Participation Financière de 10.000€.

Participation Financière du GUMC à hauteur de 7.300€.

Des Questions ?

CAEN : en cas de demande anticipée de résiliation du contrat il faut rembourser les sommes? Ça se passe comment?

BUREAU : En gros si on ne respecte pas nos engagements on doit les rembourser ça me semble normal. Si vous trouvez que nos engagements sont trop ambitieux et à risque de ne pas aboutir on ne signe pas, c'est à vous de voir.

## SIGVARIS

Convention à voter !

Engagements de l'ANEMF :

Présence d'un encart publicitaire dans le Carabook pour une parution en 2015.

Présence d'un encart publicitaire dans le GUMC pour une parution en 2015.

Présence d'un stand et d'une formation aux congrès suivant :

- WEP 2015
- WEF 2015
- JEA 2015
- WER 2015

Engagements de SIGVARIS :





Association Nationale des Etudiants en Médecine de France  
ANEMF c/o FAGE - 5 rue Frederick Lemaître - 75020 PARIS  
Téléphone : 01 40 33 70 72 - Fax : 01 40 33 70 71  
www.anemf.org - contact@anemf.org

11000€ pour toutes ces prestations.

Des Questions ?

CAEN : ça parle d'un espace pub dans le carabook, On est sûr qu'il y aura un carabook?

BUREAU: J'ai modifié beaucoup de choses dans la convention parce qu'il y avait des choses à modifier (GD4 et FT) et du coup j'ai gardé ça car je pense que c'est quand même réaliste.

## SPENGLER

Vous me l'aviez demandé la voilà, elle n'est pas à voter, mais il faut une CàT :

Engagements de l'ANEMF :

Présence sur la page «Partenaires» d'[anemf.org](http://anemf.org).

Relais de l'offre globale Spengler vers les VP Part en Septembre 2015.

Engagements de Spengler :

Offres nationales promotionnelles relayées par des revendeurs partenaires :

Un «Pack corpo 1» au prix maximum garanti de 47€ TTC comprenant :

- Stéthoscope double pavillon Magister®
- Marteau réflexe Babinski

Un « Pack corpo 2 » au prix maximum garanti de 50€ TTC comprenant :

- Stéthoscope double pavillon Magister®
- Marteau réflexe Babinski
- Lampe stylo.

Fournir un kit de communication pour la promotion de ces offres

Garantir aux étudiants l'accès aux offres nationales, aux prix convenus et dans des délais raisonnables, s'appuyant sur des revendeurs partenaires sélectionnés.

NANTES : Et par rapport à l'exclusivité de Littmann?

BUREAU : C'est là que j'ai besoin de vous, Spengler s'en fout mais Littmann n'est pas très chaud...

BREST : Chez nous le revendeur ne marche pas bien, du coup les gens sont partis chez Littmann



Association Nationale des Etudiants en Médecine de France  
ANEMF c/o FAGE - 5 rue Frederick Lemaître - 75020 PARIS  
Téléphone : 01 40 33 70 72 - Fax : 01 40 33 70 71  
www.anemf.org - contact@anemf.org

**CAEN** : Elle ne comprend pas la mention de la loi Bertrand, ça peut être bien de la rajouter. Et la convention Littmann contient toujours la clause d'exclusivité du coup on ne peut pas la signer.

**BUREAU** : Je ne veux pas la voter, je veux juste une CAT

**NANTES** : En gros on doit dire si on veut bosser avec Spengler ou Littmann?

**BUREAU** : Soit vous me dites que vous voulez absolument garder Littmann soit vous me demander d'essayer de bosser avec les 2 sachant que si Littmann ne veut plus on sera juste avec Spengler.

## LITTMANN

Normalement pas de danger vis-à-vis d'autres partenaires :

Le contenu de la convention n'est pas dévoilé

Ces informations étaient déjà visibles sur internet.

Il faut quand même voter ça !

## PRESCRIRE

Voilà les Kit Découvertes, donnée vraiment gracieusement par Prescrire

Démarche :

Pédagogie du réseau sur l'indépendance vis-à-vis des laboratoires pharmaceutiques.

Formation de tous les étudiants en médecine au local.

Promotion d'une offre sur la revue très intéressante

Offre :

12 Numéros

1 Numéro Spéciale

1 Guide sur les interactions médicamenteuses

Accès à l'ensemble du fond documentaire en téléchargement du site Prescrire.

319€ tarif normal

173€ pour étudiants

138€ pour nous

89,70€ au-delà de 26 abonnements ! (7€ par mois au lieu de 26€)



Association Nationale des Etudiants en Médecine de France  
ANEMF c/o FAGE - 5 rue Frederick Lemaître - 75020 PARIS  
Téléphone : 01 40 33 70 72 - Fax : 01 40 33 70 71  
www.anemf.org - contact@anemf.org

CAEN : il y a régulièrement des articles qui décrédibilisent toutes nos actions parce qu'on a des part avec les labos pharmas, ça va changer?

MARSEILLE : C'est leur ligne éditorial, ils ne la changeront pas pour nous.

Adresse mail et postales

Démarche :

Nouvelles sources de financements pour la diversification.

Plus en plus indépendant des partenaires (position actuelle incertaine)

Très bien cadrée par la loi.

Tarifs :

- 97€ pour 1000 adresses postales.
- 140€ pour 1000 adresses mails.
- Si on arrive à toucher tous nos étudiants :
  - 1 courrier -> 3880€
  - 1 mail -> 5600€

Droit de regard sur le contenu et Contrôle Total !

Moyen de le faire avec d'autres, et sûrement plus cher.

CàT pour l'utilisation des adresses et pour Prescrire en général.

ROUEN : Je ne suis pas d'accord du tout, le but c'est de se faire des sous sur le dos des étudiants alors non.

NANTES : Légalement est ce qu'on a le droit de faire remonter les adresses de nos étudiants sans les prévenir?

BUREAU : Non, mais il suffit de rajouter une case à cocher, c'est ce qu'on fait à Caen pour les mails de l'ANEMF.

KB : Là c'est une démarche commerciale, ce n'est pas la même chose...

LILLE ETAT : Il y a une déclaration à la CNIL à faire et chaque assos devra faire la déclaration...

## CM PART

Constats :



Association Nationale des Etudiants en Médecine de France  
ANEMF c/o FAGE - 5 rue Frederick Lemaître - 75020 PARIS  
Téléphone : 01 40 33 70 72 - Fax : 01 40 33 70 71  
www.anemf.org - contact@anemf.org

J'ai énormément de projet et peu de temps.

Il y a des projets d'initiatives et projets de l'ANEMF qui ne doivent pas être négligés.

Il y a les 50 ans qui approchent à grand pas.

Le poste de VP Part est un post très professionnel qui demande beaucoup de travail.

Cela s'est fait entre 2009 et 2012 :

- Le CM Part devenait l'année d'après le VP Part.

## POINT SGS :

### AFPSSU :

C'est l'Association Française de Promotion de la Santé Scolaire et Universitaire.

Quel est l'historique des relations ? Chaque année, il y a le problème du turn over du bureau ce qui fait qu'ils ont des difficultés à travailler sur le long terme avec nous ce qu'ils regrettent beaucoup.

C'est une association loi 1901 dont le siège social est à Paris, ils ont une reconnaissance d'intérêt général et l'agrément national du ministère de l'éducation nationale au titre des associations éducatives complémentaires de l'enseignement public.

Ils ont plus de 70ans d'expérience, un fort lien avec les institutionnels, l'éducation nationale, un réseau de professionnels de santé et un réseau associatif.

Leurs actions s'articulent autour de 5 pôles d'activités :

- information sur leurs thématiques de travail via des news letter et leur site
- formation des professionnels avec les journées scientifiques annuelles organisées à Paris
- diffusion d'actions innovantes et appels à projet
- revue de santé scolaire et universitaire éditée par Elsevier Masson
- publication de l'aide-mémoire de la santé à l'école

Leurs forces sont multiples :



Association Nationale des Etudiants en Médecine de France  
ANEMF c/o FAGE - 5 rue Frederick Lemaître - 75020 PARIS  
Téléphone : 01 40 33 70 72 - Fax : 01 40 33 70 71  
www.anemf.org - contact@anemf.org

- de nombreuses conventions et partenariats associatifs et professionnels
- une communication efficace - Publications dans la Revue d'Hygiène et de Médecine Scolaire, reconnue comme le seul support de formation postuniversitaires dans la spécialité
- attribution de récompenses par rapport à des travaux réalisés en interne
- implication en Europe et plus largement à l'international
- organisation de journées scientifiques
- organisation de colloques
- capacité d'adaptation du travail et de priorisation par rapport aux changements de gouvernement, de gouvernance (éducation nationale, ministère de la santé), de conjoncture...

Il y a plusieurs thématiques communes AFPSSU/ANEMF :

- Hôpital des Nounours surtout avec la pédagogie appliquée aux enfants
- Handicap
- EALS
- Santé de l'étudiant.

Un travail commun au long cours nous donnerait une meilleure expertise sur ces dossiers et un meilleur accompagnement dans les projets de PPS, une approche plus professionnelle pour la promotion des projets PPS. Ça nous permettrait aussi de profiter de leur réseau et de développer nos contacts.

On a un rendez-vous possible en janvier pour reprendre un travail en commun.

On a reçu des invitations à plusieurs colloques :

- 22 janvier 2015 : CDOM 31 Toulouse Violence faites aux femmes
- 23 janvier 2015 : Paris Les allergies : impact sur la santé et la scolarité
- 31 janvier 2015 : Paris La sexualité adolescente





## HANDICAP :

J'ai travaillé avec la Fédération Étudiante pour une Dynamique Étude et Emploi avec un Handicap (FEDEEH)

La convention a été revue. Leurs engagements envers nous ne changent pas, ils continuent de nous soutenir dans nos actions et à nous former sur les leurs avec une promotion de l'ANEMF sur leurs actions (logo).

Ce qui change pour l'ANEMF :

- présenter le responsable Handicap au changement de bureau
- adhésion de l'ANEMF à la FEDEEH permet d'assister à tous leurs congrès tous les frais sont pris en charge par eux (5€ par an)
- durée de l'an

Cette convention a été revue suite au non-respect de l'ANEMF de la convention l'an dernier et une véritable volonté des PPS d'améliorer la relation et de s'engager plus sur le travail du handicap. Il y a donc 2 motions qui ont été posées (convention et adhésion).

## DSL :

Les kits ont été envoyés, il n'y a pas eu de retours négatifs, les banderoles arriveront début janvier. Pas encore eu de contacts avec notre nouvel interlocuteur à la Médicale concernant le DSL.

Le guide réactualisé du DSL et a contribution sur le rapport Véran arriveront au 2° semestre. Les 1° chiffres : il y a eu environ 15 collectes, ça s'est plutôt bien passé dans toutes les villes organisatrices, pour l'instant on a collecté plus de 2500 poches de sang.

Association Laurette Fugain :

A minima il y aura une convention tripartite (ANEMF-ANEPF-ALF) au maximum on ajoute La Médicale. L'objectif c'est d'augmenter leur implication dans les collectes locales du DSL. Nous avons rendez-vous le 23 janvier. Ils vont sûrement vouloir nous associer nationalement à la Journée Nationale Contre la Leucémie.



Association Nationale des Etudiants en Médecine de France  
ANEMF c/o FAGE - 5 rue Frederick Lemaître - 75020 PARIS  
Téléphone : 01 40 33 70 72 - Fax : 01 40 33 70 71  
www.anemf.org - contact@anemf.org

Prise de contact avec EFS-France, ADOT France et l'Agence de Biomédecine (ABM) : les objectifs sont d'affiner notre expertise sur la filière du sang en France, améliorer les (bonnes) relations au local avec les associations d'étudiants dans l'organisation des événements, et discuter des enjeux du rapport Veran.

### HdN :

La convention avec MACSF est en train d'être revue avec Jesse. Nous avons demandé la commande des mémentos et on a la livraison au local à partir de février, subvention de la mascotte des 10ans (Angers).

On rappelle qu'il n'y a pas de part d'exclusivité, vous pouvez faire ce que vous voulez au local pour les Nounours-pack.

Les premiers retours de Christian Roux sont positifs, a priori il est ok pour les mémentos et la mascotte.

Les livrets "je vais à l'hôpital" sont encore disponibles, il y a beaucoup de stock, j'ai besoin de savoir combien vous en voulez pour savoir si on en recommande ou pas.

Refonte du site HdN sur APO avec mise à jour des articles

Groupe réseau social : on publie toutes les 2 semaines sur nos groupes PPS

Les retours post HdN seront envoyés en janvier, ils contiennent 4 questionnaires (parents, professeurs, bénévoles et organisateurs). Ils sont très utiles pour les organisateurs afin de s'améliorer et j'en aurai aussi besoin dans le but de faire une étude nationale et des améliorations que l'on peut apporter au projet notamment dans le cadre de l'ouverture de l'HdN.

Cartes HdN :

Il manque les logos du CNP (qui a payé pour les cartes) et de la corpo de Brest (qui les a inventées)

A la base c'est déjà un loupé : à l'époque c'était le projet pedi'Art qui en fait n'était pas réalisable, l'ANEMF a touché 10 000€ qui ont été utilisés pour autre chose, les bureaux suivants ont économisés pour récupérer les 10 000€. La fondation avait évolué, on ne pouvait plus leur



rendre les 10 000€ donc on est parti pour autre chose. Ça tombait bien Brest a fait son jeu de carte.

Aujourd'hui :

- il y a donc 8 000 jeux de cartes qu'il va falloir stocker.
- il faut trouver 1 solution : Le CNP et Brest ne sont pas contents.
- le jeu est inutilisable par des enfants en bas âge sans un plateau de jeu qu'on ne peut plus financer...

Communication sur la création d'un plateau de jeu Pdf que vous pourrez imprimer

Ou :

Recréer 1 carte remerciement à glisser dans chaque paquet :)

ROUEN : imprimez des petits autocollants qu'on colle sur tous les paquets, c'est peut-être plus simple et moins cher.

BREST : mettre une carte dans chaque paquet ça se fera jamais tu en as parlé à Annaelle de ça?

BUREAU : J'avais parlé avec elle de la première solution elle voulait bien.

CAEN : Autant les autocollants sont plus simples à faire

BUREAU : Oui mais tu enlèves le blister quand même.

Ouverture HdN

4 filières ont répondu :

Ergo, infirmières, pharma et psychomotriciens

### KICK EBOLA OUT :

CAEN : Le début de la campagne était vraiment bien, les photos au WER c'était une bonne idée mais je suis assez déçu du rendu.

ROUEN : C'est inadmissible les photos qui sont sorties, c'est une vraie épidémie et ce n'est pas normal de voir des gens souriant à côté.

BUREAU : L'objectif ce n'était pas de faire larmoyer les gens, c'était de témoigner aux étudiants en médecine de Sierra Leone et de Guinée notre solidarité, d'informer les étudiants pour qu'ils like une page, l'objectif c'est de soutenir une campagne qui donne de l'espoir. Le



Association Nationale des Etudiants en Médecine de France  
ANEMF c/o FAGE - 5 rue Frederick Lemaître - 75020 PARIS  
Téléphone : 01 40 33 70 72 - Fax : 01 40 33 70 71  
www.anemf.org - contact@anemf.org

message de cette campagne a été validé par MSF, certaines photos, je voulais les retirer mais MSF les a validées quand même. La campagne a été likée plusieurs centaines de fois. On a reçu des remerciements de Sierra Leone et de Guinée, on fait partie du conseil de surveillance pour le fléchage des dons.

CAEN : La prochaine fois envoyez là sur la mailing avant

Merci à ceux qui ont fait des conférences ou qui vont en faire.

Si vous voulez faire des photos au local pensez juste à nous les renvoyer pour qu'on mette les logos.

### MIPROF :

Il faut voir comment est mis en place l'enseignement dans les facs et quels supports ont été créés.

Je vais vous envoyer un questionnaire donc renseignez-vous auprès des promos concernées pour le remplir svp.

Des QCM doivent être mis en place sur SIDES.

KB : Tu parle d'un polycopié de référence lequel et fait par quel collègue?

BUREAU : Il n'y a pas de collègue et c'est ça le problème...

KB : Il n'y a pas de collègue opposable, le CNCI est au courant? Il va être mis en lien avec la gynéco?

BUREAU : c'est quand même un collègue d'expert qui a fait le polycopié.

### LOI DE SANTÉ TITRE 1 :

C'est la partie prévention, préparez des questions pour la table ronde avec O. Véran.

### ACTUALITÉS EN SANTÉ

Fin de vie et euthanasie : Le rapport Claeys Leonetti est sorti en décembre. La discussion parlementaire est prévue le 21 janvier. Les premières propositions ont reçu l'approbation du président Hollande.

Le débat sur la fin de vie est très présent dans la société, il est intriqué avec les problématiques



éthiques, morales et religieuses. Aux vues des récents sondages, on voit la volonté des français d'une meilleure écoute et la volonté d'un accompagnement dans une mort digne. Le débat est relancé par les affaires très médiatisées Lambert et Bonnemaïson.

En France, 3 grandes lois traitent de la fin de vie :

- loi 1999 visant à garantir le droit d'accès aux soins palliatifs.
- loi 2002 relative aux droits des patients et à la qualité du système de santé, le droit au refus de l'acharnement thérapeutique, l'arrêt des soins à la demande répétée du malade, le cadrage de la place de la personne de confiance.
- loi 2005 ou loi Leonetti : organise l'euthanasie passive avec refus de l'acharnement thérapeutique avec arrêt des traitements inutiles et disproportionnés, mise en place des directives anticipées.

Il y a eu différents rapports depuis 2012 pour évaluer l'impact des lois existantes avec une demande d'une application plus effective de la loi.

Il y a un consensus autour de la reconnaissance d'un droit à la sédation en phase terminale, d'une révision du statut des directives anticipées et du développement des soins palliatifs.

Selon le rapport Claeys Leonetti, voici ce qui pourrait changer :

- Soins palliatifs : "droit de demander une sédation profonde et continue jusqu'à son décès afin d'atteindre une altération totale de la conscience, prévenant toute souffrance, y compris celle de se voir mourir. "
- Directives anticipées : " simplification et généralisation de leur rédaction. Ne devront plus être prises en compte mais s'imposeront au médecin. Resteront révisables et n'auront plus de limite de validité (3 ans actuellement). Seront inscrites sur la carte vitale."
- Arrêt des soins : " droit du patient de limiter ou de refuser les traitements."

## RELATION MÉDECIN MALADE :

Il y a plusieurs axes, un parcours entier y est dédié au WESS, ainsi qu'un travail sur l'éthique et l'indépendance des professionnels de santé avec de multiples interlocuteurs.





Association Nationale des Etudiants en Médecine de France  
ANEMF c/o FAGE - 5 rue Frederick Lemaître - 75020 PARIS  
Téléphone : 01 40 33 70 72 - Fax : 01 40 33 70 71  
www.anemf.org - contact@anemf.org

### LASER GAMES ÉVOLUTION :

Le partenariat a été accepté par leur CA. Ils proposent réduction de 1€ via l'ANEMF et des tarifs avantageux dans le cadre de tournois. Il y a encore besoin de clarification pour les réductions locales et il y a la possibilité de faire des reverses de fond.

### TÉLÉTHON :

34 associations ont participé, il manque ceux qui le font début 2015 : Lille, Rennes et La Réunion.

141 550.06€ récoltés pour l'instant

Certaines villes ne m'ont toujours pas confirmé leurs chiffres, j'en ai marre de vous harceler. Bordeaux, Brest (en janvier), Dijon et Saint Etienne. Pour Nancy en attente de la confirmation du FSDIE.

Retour positifs : ça s'est bien passé, beaucoup de sensibilisation moins de chiffres mais ce n'est pas grave. On avance beaucoup concernant le travail sur le handicap et la sensibilisation du grand public et c'était l'objectif de cette année donc bravo à tout le réseau pour leur engagement et on va poursuivre dans cette voie.

Points négatifs : beaucoup n'ont pas été soutenus par leur corpo, vous êtes tous ensemble, vous devez les aider. J'espère que ça ne se reproduira pas. Il y a aussi eu des problèmes concernant les rapports avec les AFM locales donc je suis prête à vous aider pour trouver des solutions durables comme j'en avais parlé aux PPS donc n'hésitez pas à me contacter.

Pensez à publier les photos sur le réseau SGS et sur le réseau social et à me les envoyer (pensez à mettre Luigi en copie) pour qu'on puisse les publier sur l'album de l'ANEMF sur facebook.

Encore merci de votre participation (bravo à Marseille) et en particulier à P6, KB et Solem qui nous ont accueillis le week-end du Téléthon. Un grand merci au BN qui est venu avec moi sur les stands et sur le plateau!!



Association Nationale des Etudiants en Médecine de France  
ANEMF c/o FAGE - 5 rue Frederick Lemaître - 75020 PARIS  
Téléphone : 01 40 33 70 72 - Fax : 01 40 33 70 71  
www.anemf.org - contact@anemf.org

## POINT INFORMATIQUE

### RÉSEAU SOCIAL : on s'inscrit!

Il faut aussi que tout le monde demande à rejoindre le groupe admin donc envoyez moi un mail avec votre nom comme ça je vous ajoute.

J'ai ajouté des fonctionnalités : photos, calendrier, news, chat, sondage, flux d'actualité plus clair

**DIJON** : C'est possible d'ajouter une fonction recherche?

**BUREAU** : Il y en a une en haut à droite ce n'est pas sur la page d'accueil mais ça cherche partout sur le réseau.

### VOTE DES MOTIONS :

Je vais essayer de mettre en place un module de vote des motions sur l'extranet pour fluidifier la procédure de vote, et le RdM serait fait tout de suite.

Vous écrivez vos motions directement dessus.

Prêt pour le CAWELL?

## POINT TUTORAT

### SITE COMMUN TUTORAT PAGES

Il manque toujours des villes pour le choix de filières après le concours, ça prend 2/3min, répondez y rapidement. Si je n'ai pas toutes les réponses je continuerai mais ça ne sera pas forcément représentatif de votre situation au local !

Les statistiques sont élevées et stables, étonnement il y a beaucoup de visite sur mobile.

Les tutorats ont des codes pour modifier leur page, mais s'ils ne savent pas faire, envoyez moi un mail je ferai les modifications.



Association Nationale des Etudiants en Médecine de France  
ANEMF c/o FAGE - 5 rue Frederick Lemaître - 75020 PARIS  
Téléphone : 01 40 33 70 72 - Fax : 01 40 33 70 71  
www.anemf.org - contact@anemf.org

## PAGE FACEBOOK TUTORAT PACES

On a dépassé les 4000 j'aime, bravo ! Il y a eu la période des concours blanc/concours, la réorientation arrive, merci de jouer le jeu, si vous avez des vidéos ou des photos à faire passer n'hésitez pas à me contacter.

## APPLI QCM PACES

Les tutos en aimeraient une. On a fait le cahier des charges au WER.

J'ai rencontré SIDES, les permanents iront voir la CDD pour présenter le projet.

J'ai récupéré les données locales, merci beaucoup à ceux qui ont joué le jeu (17), ceux qui ne l'ont pas fait c'est important de le faire, je sais que certains ne pouvaient pas le faire parce qu'ils étaient en partiel. Dépêchez-vous de le faire car après j'avancerai le projet et s'il n'y a pas vos caractéristiques ce sera dur de les implémenter par la suite. Si vous avez des questions, je reste disponible.

**SAINT ETIENNE :** Il y a des villes qui n'ont pas de tutorats donc ils ne sont pas sur la mailing tutorat pour les infos.

**BUREAU :** Je sais j'ai envoyé aussi sur CA pour avoir toutes les infos.

## RETOUR SEGAMED

4-6/12/14

Peu de réponses au questionnaire. Pour ceux qui voulaient tester les jeux on leur a envoyé un lien pour tester le jeu et répondre à un questionnaire.

La présentation qu'on a fait va être en ligne d'ici peu. Il faut continuer à diffuser le questionnaire

Éventuellement une publication avec les résultats de l'enquête +++

Je compte sur vous pour diffuser l'info et le questionnaire :)

## WET

30 janvier -> 1° février, pensez à communiquer l'info à vos tutorats.

Les besoins de formation ont été récupérés au WER.

Les dossiers sont sur papier donc prenez y vous à l'avance.



Association Nationale des Etudiants en Médecine de France  
ANEMF c/o FAGE - 5 rue Frederick Lemaître - 75020 PARIS  
Téléphone : 01 40 33 70 72 - Fax : 01 40 33 70 71  
www.anemf.org - contact@anemf.org

**MARSEILLE** : L'organisation de Marseille (uniquement pharma) a un problème au niveau de leurs salles apparemment, il faut leur dire de prendre contact avec les carabins de Marseille pour qu'on les aide car ils ont de gros problèmes de gestion administrative.

**BUREAU** : Le problème a déjà été évoqué plusieurs fois, je suis au courant, je fais ce que je peux mais ce n'est pas à moi de gérer ça.

**MONTPELLIER** : Venez me voir pour en parler je fais partie de l'orga et envoyez vos dossiers tôt ils arrivent chez moi.

## POINT PRÉSIDENT

Pour commencer, est-ce que vous avez des remarques ?

**ANGERS** : J'ai une remarque à faire concernant la cooptation d'Estelle au poste de VPG: vous avez fait les choses très rapidement, et au final on n'a pas vraiment pu se prononcer !

**BUREAU** : Je comprends. On a été pris entre 2 impératifs. D'une part, respecter les procédures et les délais, en vous laissant le temps de bien analyser la candidature et d'interagir avec Estelle, et d'autre part, le fait que l'on soit déjà en décembre, c'est à dire presque à la mi-mandat, et qu'on ne puisse pas attendre indéfiniment. Le courant passait bien, et comme on n'avait pas envie de rendre plus compliqué l'intégration d'Estelle dans le bureau, on a préféré agir vite.

**GRENOBLE** : Ça serait pas mal que vous fassiez des BPA, on gagnerait du temps en préparation de congrès ?

**BUREAU** : La remarque a déjà été faite. Initialement, on ne souhaitait pas en faire, mais on va s'y mettre si c'est une volonté réelle. En l'état, un résumé des fiches de suivi pourrait sans doute remplir le rôle du BPA, tout en n'étant très informatif ? Ce qu'on ne voulait pas, c'était vous noyer sous des informations parfois pas très utiles : peut-être que ce format-là peut répondre aux souhaits de tout le monde ?

**KB** : Ce n'est pas parce qu'on recevait des informations inutiles l'an dernier que ça doit être pareil cette année ! L'intérêt des BPA, c'est qu'on les lise avant et avoir le débat en AG : on ne perd pas de temps à réexpliquer les dossiers en AG ! Si les gens ont lu le document, on évoque juste les points importants.



**SAINT ETIENNE** : L'année dernière on avait fait le Rabbim ! C'est quelque chose qui avait plu !

**BUREAU** : Oui, je sais bien ! Mais pour nous, la partie "Calendrier" du Rabbim ne doit pas être laissée en l'état. Elle renseigne très mal sur l'activité réelle du bureau... Par rapport à ce que disait KB, c'est à vous de voir : si vous ne voulez pas qu'on réexplique les dossiers en AG, on ne le fera plus ! Mais ça ne doit pas nuire à la qualité des débats...

**NANCY** : Ça peut prendre la forme d'un mail avec un lien vers les fiches de suivi : au moins on a les infos !

**NANTES** : Concernant les positions, j'aimerais bien que le bureau pose plus de motions ! De toute façon, c'est l'AG qui vote derrière, donc on peut débattre ! Mais vous, au moins, vous avez la motion que vous attendiez.

**BUREAU** : Complètement d'accord pour ça ! Par contre, on sera sans doute amenés à poser des motions en prenant un certain parti : il ne faudra pas que vous vous formalisiez parce que c'est orienté, étant donné que ça sera juste une proposition !

**CS** : N'hésitez pas à être critiques sur les motions du bureau, à les retravailler. Et n'oubliez pas que c'est à vous de déposer des motions, aussi !

**KB** : J'ai pas trop l'impression que ce soit par mail ou en AG que vous adoptiez une parole très libre. Donnez votre avis aussi ! Vous avez été élus, vous avez une expertise, c'est normal que vous ayez un avis. C'est votre rôle de guider l'AG (mais pas de la diriger). Vous ne devez pas avoir peur de communiquer avec vos administrateurs, de donner votre avis !

## AMBIANCE POLITIQUE

On l'a vu très clairement sur les ECNi, le contrôle financier de Bercy est très important. Les caisses sont vides, et chaque dépense donne lieu à un arbitrage politique. On peut faire des choses, mais il faut qu'elles soient justifiées et justifiables : il faut créer l'impératif.

Le mandat présidentiel en cours est complexe : beaucoup de dossiers atterrissent là où on ne voulait pas forcément les amener. Au sein des ministères, on sent une certaine tension : l'enjeu pour eux est de minimiser tout ce qui pourrait mal se passer ou donner une impression de chaos. Sur les ECNi par exemple, ils cherchent à verrouiller au maximum : l'enjeu pour eux, c'est qu'il n'y ait pas 8000 étudiants dans la rue parce qu'ils ne peuvent pas choisir leur spécialité à un an des élections présidentielles !





### Quels sont les sujets du moment ?

- La loi de Santé.
- La loi Macron, qui concerne notamment les professions réglementées.
- L'Education Nationale.

Ceci pour dire que les étudiants en médecine ne sont pas une priorité en ce moment : il faut que vous en ayez conscience. Encore une fois, ça ne veut pas dire qu'on n'est complètement bloqués. Ça veut juste dire que nos dossiers sont plus complexes à porter, qu'il faut redoubler d'efforts pour espérer aboutir à quelque chose !

### Certaines de nos positions doivent nécessairement évoluer :

- La question de la régulation à l'entrée (NC) et à la sortie (ECN), notamment, doit être pensée à l'échelle européenne. Il y a une forte mobilité, et elle a un impact majeur sur la capacité de nos tutelles à réguler le nombre de professionnels.
- La question de la professionnalisation de nos études ressort beaucoup, également.
  - On entend souvent des gens dire qu'il faut "supprimer les ECN" : là-dedans, il faut comprendre qu'ils veulent nous amener à nous professionnaliser plus tôt, c'est à dire à choisir notre spécialité et à nous engager dans une voie beaucoup plus précocement.
  - Cette question, c'est aussi celle de la formation en stage. On a beaucoup avancé sur le statut, moins sur la qualité pédagogique de nos terrains de stage...
- Nos positions sur l'exercice professionnel ont besoin d'aller plus loin. Il faut bien comprendre que les Maisons de Santé Pluri professionnelles, la Télémédecine, le travail en équipe : ça existe déjà ! Aujourd'hui, l'enjeu n'est plus tellement de parler de concepts : il faut aller plus loin, les décortiquer pour porter une vision éclairée qui soit celle des futurs praticiens.

Pour nous faire entendre, il est absolument vital qu'on fonctionne davantage ensemble. Au local, vous avez des contacts, beaucoup de contacts. Vous ne vous en rendez peut-être pas compte, mais vos doyens et certains de vos profs, on les retrouve en réunion. On a besoin de vous pour aller leur parler, pour les sensibiliser davantage.

Enfin, il faut qu'on amorce doucement le travail pour 2017. Les élections présidentielles se



profilent : c'est un moment où on peut faire passer beaucoup de choses. Mais encore faut-il le préparer bien en amont, en allant rencontrer des gens et en faisant passer des idées !

## RELATIONS AVEC LES INTERLOCUTEURS

### >> **MASS :**

- Djilalli Annane : Conseiller de Marisol Touraine, on entretient de bonnes relations avec lui. Il a tendance à souffler le chaud et le froid, c'est complexe de savoir où on en est réellement.
- DGOS : On a des contacts privilégiés avec eux, ils sont très impliqués. Ils n'ont pas forcément une maîtrise totale de toutes les subtilités du statut de l'externe, mais ils veulent avancer ! Si vous avez des problèmes au local avec vos CHU, n'hésitez pas à nous les relayer. On peut avancer avec eux !
- CNG : Ils sont très mobilisés sur le dossier des ECNi, et très disponibles !

> On va chercher à diversifier davantage nos contacts, pour pouvoir agir sur plusieurs fronts en même temps.

Au niveau du MASS, il y a une réelle possibilité de construire un projet commun, sur le modèle d'un Convention Pluriannuelle d'Objectifs (CPO). C'est notamment vrai sur tout ce qui touche à l'avenir professionnel, je pense par exemple aux Forums des Métiers de la Santé. Il faut qu'on réfléchisse là-dessus : c'est une possibilité, mais c'est aussi un risque. Le jour où on est dans une situation de tension très forte avec le ministère, on risque de perdre les fonds. Il ne faudra pas qu'on en soit trop dépendants...

### >> **MESR**

- François Lemoine : Conseiller santé de Fioraso. Il vient d'arriver, donc il n'est pas forcément super au courant des dossiers, et il a une marge de manœuvre assez réduite. Mais il est ouvert à la discussion !
- DGESIP : Beaucoup de difficultés à voir où ils veulent aller. Ils ont travaillé en totale autonomie sur les expérimentations PACES, et ils ont été parmi les plus frileux sur les ECNi.

### >> **Conférence des Doyens**

Depuis le début du mandat, on n'a pas été invités en réunion, excepté dans la commission pédagogie.



Association Nationale des Etudiants en Médecine de France  
ANEMF c/o FAGE - 5 rue Frederick Lemaître - 75020 PARIS  
Téléphone : 01 40 33 70 72 - Fax : 01 40 33 70 71  
www.anemf.org - contact@anemf.org

Les relations sont complexes, dans le sens où elles n'existent pas autant qu'elles le devraient. On a besoin que vous alliez voir vos Doyens et que vous leur redonniez envie de construire un travail en commun avec l'ANEMF !

**>> UNF3S**

On a assisté au CA de l'UNF3S début décembre, à Lille. Ils nous apprécient, et ils ont envie de travailler avec nous.

A ce stade, il faut tout de même admettre que l'UNF3S à ses limites :

- leur budget communication est très léger, et pas forcément en augmentation.
- leur stratégie de développement est assez peu lisible pour les interlocuteurs, notamment pour les Doyens.
- leur manque d'implication sur SIDES leur pèse : ils l'ont financé, mais faute d'avoir suivi le projet ils en sont aujourd'hui déconnectés...

La réflexion qu'on doit avoir d'après moi : comment est-ce que nos étudiants utilisent l'UNF3S?

**CAEN** : Ils ont des chiffres pour savoir d'où viennent les visites. Les  $\frac{3}{4}$  viennent de France ! Pour la stratégie, il faut aller voir le comité des projets.

**BUREAU** : Au-delà de ça, la question qu'on se pose c'est : quelle vision ont ces gens de la pédagogie numérique ? Qu'est-ce qu'ils veulent mettre en place ? On n'arrive pas à y répondre...

**GRENOBLE** : Le gros problème de l'UNF3S, c'est sa gouvernance ! Au local, nos étudiants n'y vont pas : ça ne leur donne pas envie...

**BUREAU** : L'objectif de SIDES, c'est de se faire une place en tant que 1er campus numérique en santé. Il faut bien comprendre que SIDES et l'UNF3S risque, à terme, d'être engagés sur le même secteur. De notre côté, soit on ne fait rien et les choses resteront en l'état, soit on pousse pour que SIDES monte en puissance.

**NANTES** : L'avantage, c'est que SIDES est connu des étudiants, contrairement à l'UNF3S. J'aimerais bien connaître l'opinion de Jean-Paul Romanet et de l'équipe SIDES sur l'UNF3S.

**GRENOBLE** : Ça a été compliqué entre SIDES et l'UNF3S... L'UNF3S ne s'est pas impliquée dans SIDES, et Grenoble se retrouve donc à devoir gérer le projet ! C'est pour ça qu'ils en viennent à demander 18€ par an et par étudiant !



Association Nationale des Etudiants en Médecine de France  
ANEMF c/o FAGE - 5 rue Frederick Lemaître - 75020 PARIS  
Téléphone : 01 40 33 70 72 - Fax : 01 40 33 70 71  
www.anemf.org - contact@anemf.org

**CAEN : Qu'en pensent les autres monos de la FAGE ?**

**BUREAU :** Les sages-femmes ne l'utilisent que très peu pour le moment. Les STAPS ont l'air plutôt satisfaits de ce qu'ils font/vont faire avec l'UNF3S. De façon générale, les autres monos ont une vision assez positive de l'UNF3S.

**MARSEILLE :** L'UNF3S a de l'argent, beaucoup d'argent. Le problème, c'est qu'ils ne s'en servent pas !

**BUREAU :** La question aujourd'hui est simple : les outils de l'UNF3S sont-ils utilisés ou pas ? C'est ce qui va conditionner notre stratégie d'action...

**MARSEILLE :** Si des étudiants l'utilisent, à mon avis, ils ne sont pas en médecine...

#### **>> Matignon / Elysée**

On n'a pas encore eu de rendez-vous là-bas, il faut qu'on réussisse à y entrer.

#### **>> CPU**

On doit reprendre contact avec la Commission Santé. Jean-Loup Salzmans vient d'être réélu : ce peut être l'occasion de le rencontrer !

#### **>> Conseil de l'Ordre des Médecins**

Patrick BOUET a été élu à la tête de l'Ordre il y a plus d'un an. On assiste clairement à un changement de stratégie : l'objectif est de rassembler au sein de l'Ordre, d'en faire la maison-mère pour toutes les structures syndicales (comme ça peut se faire chez les pharmaciens). Dans les prochains mois, ils vont essayer de renouveler leurs cadres, de faire rentrer des jeunes.

**CAEN :** Vous siégez toujours à la commission jeunes médecins? Ils voulaient faire une newsletter... Vous savez où ça en est ?

**BUREAU :** Pour la newsletter, je n'ai pas d'infos. Ils nous ont invités pour une réunion en janvier : jusqu'à présent, il n'y a rien eu. Mais la période ne s'y prêtait pas trop...

**ROUEN :** C'est intéressant si vous pouvez voir vos Ordres Régionaux. Ils sont demandeurs de pouvoir travailler avec les jeunes, il y a beaucoup à gagner.

#### **>> Think-tanks**

On est présents dans quelques think-tanks : l'objectif, c'est de faire du réseau. Ne soyez pas étonnés si vous voyez le nom de l'ANEMF associé sur leurs pages de présentation, c'est comme



Association Nationale des Etudiants en Médecine de France  
ANEMF c/o FAGE - 5 rue Frederick Lemaître - 75020 PARIS  
Téléphone : 01 40 33 70 72 - Fax : 01 40 33 70 71  
www.anemf.org - contact@anemf.org

ça que ça fonctionne !

### >> **Structures professionnelles**

Le paysage a assez peu évolué : la CSMF est toujours le premier syndicat de libéraux, MG France est majoritaire chez les généralistes.

La nouveauté, c'est l'arrivée de l'UFML (les médecins pigeons). Leur positionnement très agressif oblige les autres syndicats à muscler leur discours : les élections professionnelles arrivent pour la fin de l'année 2015, c'est ce qui fait qu'ils réagissent autant et aussi fort.

**MARSEILLE** : L'UFML qui conspuait les autres syndicats va se présenter aux élections?

**BUREAU** : Ça ne m'étonnerait pas qu'ils le fassent. Ils ont le vent dans le dos en ce moment, et ils ont déjà annoncé vouloir remettre à plat le système de représentation au niveau régional. Ça serait dans la continuité !

On a récemment rencontré les syndicats au niveau des médecins salariés dans les Centres de Santé. Ils sont très axés sur une médecine sociale : ils pratiquent le tiers-payant, ils sont salariés, ils font beaucoup de prévention, ...

La réflexion qu'on doit avoir ici à l'ANEMF, c'est de savoir si oui ou non le salariat peut correspondre à la médecine que nous voulons pratiquer.

De façon générale, les syndicats de seniors sont des structures très professionnelles. Leur représentativité est plutôt faible, dans le sens où les médecins sont assez peu syndiqués, mais ils ont une forte influence. Ce sont des structures qui pour certains sont très vieilles : elles ont une histoire et des valeurs très ancrées.

La stratégie adoptée par l'ANEMF, celle de l'indépendance totale, est de plus en plus difficile à mettre en œuvre. Ils ont bien compris notre positionnement, et ils sont aujourd'hui beaucoup plus frileux pour venir vers nous.

**GRENOBLE** : Les relations entre l'ISNI et l'ISNAR, ça se passe comment ?

**BUREAU** : On fait un peu de médiation de temps en temps. L'ISNI a renouvelé son bureau, les choses semblent s'être un peu apaisées. Quoiqu'il en soit, les deux Conseils d'Administration restent franchement hostiles, et ce sont deux structures qui sont de facto en concurrence...





Association Nationale des Etudiants en Médecine de France  
ANEMF c/o FAGE - 5 rue Frederick Lemaître - 75020 PARIS  
Téléphone : 01 40 33 70 72 - Fax : 01 40 33 70 71  
www.anemf.org - contact@anemf.org

**GRENOBLE** : Et les relations avec la FAGE ?

**BUREAU** : On a eu récemment le CA avec le vote de la liste CNOUS. L'ARES a placé ses candidats très tranquillement. De notre côté, on en avait très peu : ça a forcément pas abouti à grand-chose... Aujourd'hui, l'ANEMF est dans une situation difficile à la FAGE. Notre voix porte moins, les structures ne nous prennent plus du tout en référence. Bref, les manœuvres sont compliquées...

**MARSEILLE** : L'ARES a toujours été dans ce culte de l'ultrastructure. Ça n'a pas tant changé que ça depuis quelques années. Leur réseau n'est pas forcément bien meilleur qu'avant, mais il est plus confiant, c'est sûr !

**BUREAU** : Quoiqu'il en soit, il faut comprendre qu'on n'a pas toutes les clés pour faire ce qu'on veut à la FAGE. C'est un mythe de le penser.

**GRENOBLE** : Pour les CNESER, il faudra être plus sec pour avoir des candidats issus de médecine !

**BUREAU** : Les CNOUS, on avait personne de vraiment très motivé, donc c'était forcément plus complexe. Mais ça sera sans doute différent aux CNESER...

## STATUT DE L'EXTERNE

Concernant le Guide de la Protection Sociale, qui reprendra l'ensemble des règles applicables aux externes : la rédaction continue doucement, ça prend du temps.

L'un des points qui restent à trancher se situe sur deux congés un peu spécifiques :

- le congé de solidarité familiale (proche gravement malade)
- le congé de présence parentale (enfant malade)

Ils étaient dans la contribution de 2013, et c'est les seules revendications qu'on portait qui ne seraient, en l'état, pas mises en place. Le problème est simple : le texte qui ouvre droit à ces congés est applicable pour les externes. Celui qui fixe la rémunération, en revanche, ne l'est pas. On peut donc envisager d'avoir le droit à ces congés, mais sans rémunération...

Je vais poser une motion en ce sens !

**ROUEN** : Je ne sais pas comment ça se passe chez vous, mais chez nous ça se passe en off avec le chef de service...

**BUREAU** : Oui, complètement ! L'idée c'est vraiment de formaliser un droit pour qu'il



soit écrit quelque part... Bien évidemment, à l'heure actuelle, ce genre de situations se solutionne !

LILLE ETAT : Est-ce que les cotisations retraites sont évoquées ?

BUREAU : Absolument pas.

Avec ce texte, on sera quasiment arrivés au bout du chemin. On va construire un espace "Droits des externes" sur APO, et on va en profiter pour relancer un état des lieux de l'application au local. Ça prendra la forme de ce qu'on s'était dit en début d'année, une enquête des "CHU Hors-la-loi" !

### AUDITION SUR L'ATTRACTIVITÉ DE L'HÔPITAL

On s'est retrouvés face à un sénateur très à l'écoute. On a évoqué avec lui l'attractivité de l'hôpital public, sous l'angle des étudiants, en lui expliquant que notre statut spécifique à l'hôpital nous donnait dès nos premières années "d'exercice" une vision très négative de l'HP.

Notre revendication première à ce niveau, c'est celle de la Grande Enquête : être reconnus comme des apprentis, avoir la même reconnaissance qu'eux et surtout la même rémunération.

L'idée, c'est d'y aller par étape : il faut commencer par parler de la rémunération de façon très calme. Qu'elle soit insérée dans un rapport, que ça commence un peu à faire parler, ...

Il faut que ça fasse son chemin dans l'opinion publique, et surtout chez les externes. De notre côté, il faut qu'on travaille sur le fond, qu'on devienne des experts sur le sujet.

A côté de ça, on peut entamer un travail sur le plan juridique : voir si des possibilités existent, voir si notre statut est consolidé ou s'il existe des failles, ...

C'est une amorce : pour aller plus loin sur la rémunération, ça prendra du temps, beaucoup de temps...

CAEN : Vous avez des nouvelles des risques psycho-sociaux ? Pourquoi n'avez-vous pas profité de l'article sur le suicide de la canadienne pour en parler ?

BUREAU : On en a discuté, mais on ne voulait surtout pas reprendre un fait divers sans en connaître les tenants et les aboutissants. On ne sait pas ce qui se passait dans la vie de cette jeune fille, et tout mettre sur le dos de ses conditions de travail ça aurait été un peu présager de ce qu'on ne savait pas !



LILLE ETAT : Totalement d'accord ! Faire ça, c'est tuer le dossier pendant au moins 2 ans...

## NOUVELLE CPNES

On a reçu une proposition de décret. Je vous en ferai un résumé un peu plus tard.

## PERSPECTIVES SUR LES DOSSIERS :

La réforme du 3<sup>o</sup> cycle, c'est un de nos gros dossiers à venir.

- La mobilité professionnelle : comment évoluer dans sa carrière ? Comment changer de spécialité, de type d'exercice, ...
- Quel avenir pour la filière de médecine générale : durée du DES ? Montée en charge des postes hospitalo-universitaires ?
- Phase de mise en responsabilité : on n'est pas encore médecin, plus vraiment interne. On est thésé sans DES : quel statut a-t-on réellement ?

Sur la loi de santé, on aura un gros axe sur l'installation : c'est quelque chose qui manque dans la loi, et sur lequel on peut sans doute la garnir. On aura sans doute l'occasion de mettre en lien les propositions du STSP avec celles des PICS !

Il faudra qu'on travaille sur le parcours professionnel :

- Quelle formation en stage ?
- Faut-il une professionnalisation plus précoce pendant le DFASM ?
- Il faut travailler sur le statut du maître de stage universitaire : tant qu'on n'aura pas réglé cette question, le nombre de stages en médecine générale n'augmentera pas comme par magie...

Enfin, on a un gros objectif sur les ECNi : il faut qu'on réussisse à sécuriser l'épreuve, et à voir comment on peut la faire évoluer pour les années qui suivront 2017.

GRENOBLE : Et le rapport Girard, on en est où ?

BUREAU : Eh bien... On n'a plus aucune nouvelle ! Et à priori, il ne va pas ressurgir de



sitôt...

## POINT FAGE :

### LISTE CNOUS :

Pour l'instant incomplète c'est au bureau de compléter la liste une motion a été déposée et est passée. Voilà la tête de liste et les médecines/pharma :

- 1 Tommy Veyrat science politique - Strasbourg
- 4 Alice en médecine de Lyon
- 5 Maxime Desmaris en pharma
- 11 Alessander en médecine de Nice qui ne sait pas encore s'il va présenter sa candidature du coup.

Le bilan CNOUS vient d'être envoyé aux élus CROUS, mais c'est possible qu'il soit envoyé à tout le monde, la profession de foi sera envoyée début janvier, les élections se dérouleront du 13 au 27 janvier. Attention à vos boîtes aux lettres!

**GRENOBLE :** Tu penses qu'il y aura plus de 2 listes?

**FAGE :** Il y aura la FAGE, l'UNEF, PDE va réussir à monter 1 liste malgré leur manque de filles, l'UNI va aussi en poser une et peut être Sud étudiants.

Pour faire un élu CNOUS, il faut minimum 20 voix, PDE revendique 18 élus donc pas assez pour faire un siège, donc le dernier sièges devrait aller soit à la FAGE soit à l'UNEF.

### BUDGET DE L'ENSEIGNEMENT SUP ET DE LA RECHERCHE :

On vote un budget mission par mission

Budget MIREs 2014 : 25.77milliards d'€

Budget MIREs 2015 : 25.85 milliard d'€ au début ce qui était plutôt intéressant

Mais il y a eu un amendement à l'assemblée nationale du gouvernement avec -136 millions d'€.

Il y a eu une large réaction de la part de toutes les assos de l'enseignement supérieur et de la recherche, un appel à une journée d'action le 11 décembre a été lancé autour d'une



Association Nationale des Etudiants en Médecine de France  
ANEMF c/o FAGE - 5 rue Frederick Lemaître - 75020 PARIS  
Téléphone : 01 40 33 70 72 - Fax : 01 40 33 70 71  
www.anemf.org - contact@anemf.org

intersyndicale large.

Les administrateurs ont souhaité se mobiliser afin de marquer le coup.

Suite à la manifestation : Hollande a annoncé le retour de 70millions dévolus à l'enseignement supérieur.

La mobilisation voulue par la FAGE comportait :

- pédagogie auprès des étudiants et pas juste aller en manifestation donc une campagne nationale
- interventions dans les villes, soutien de la part de certains présidents d'université
- manifestation à Paris avec le plus de monde

Suite à cette mobilisation :

- on a fait la journée du 11 mais on a obtenu gain de cause donc on s'arrête.
- le rôle de la FAGE maintenant c'est de produire des pistes de solutions aux problèmes dénoncés avec les états généraux de la pédagogie.

Merci aux administrateurs de l'ANEMF qui se sont déplacés.

NANCY : Les 70millions débloqués ils concernaient bien le programme I50? Et les autres comment ils ont été rétablis?

FAGE : Le projet de formation de l'enseignement supérieur a été remis, le reste des 70 millions vont impactés tout ce qui est recherche spatiale et recherche fondamentale.

ROUEN : Les CNESER on verra ça après les CNOUS ou vous avez déjà commencé à travailler dessus?

FAGE : On verra après, on votera la liste sûrement au CA de mars mais je vous confirmerai.

## FORMATION

### CONCERNANT LES INSCRIPTIONS ET PROCURATIONS:

Pensez à mettre votre nom au dos des chèques de cautions. C'est important quand je vous les redonne ensuite.





Association Nationale des Etudiants en Médecine de France  
ANEMF c/o FAGE - 5 rue Frederick Lemaître - 75020 PARIS  
Téléphone : 01 40 33 70 72 - Fax : 01 40 33 70 71  
www.anemf.org - contact@anemf.org

Petit rappel pour les procurations :

- 1/ choisir une ville,
  - 2/ envoyer un mail à Rose avec nom de la ville qui donne procuration à quelle ville (date et nom du congrès)
  - 3/ Rester sur le relevé de motion en ligne afin de transmettre ses intentions de vote
- Attention une ville ne peut avoir qu'une seule procuration!

### POUR LE SDF :

Il est fait, merci à Florian Negrello pour m'avoir aidé sur sa partie.

### POUR LE WEF :

Enfin une candidature: Amiens, merci à eux

On va reprendre l'ordre normal des votes et rattraper le retard : au WEF les villes candidates pour le WEF 2015 préparent leurs candidatures.

Concernant les FMS :

Merci pour les réponses pour faciliter l'état des lieux.

Refaire le chartage et le guide?

- vous vous engagez à le signer? et à faire des retours?
- cas du logo : beaucoup ne l'utilisent pas, vous voulez le changer?

MARSEILLE : Il ne faut pas que le logo prenne des heures de décision en AG...

BUREAU : Non ce n'est pas le but.

On va ensuite remettre le projet à plat et faire un travail de fond : travail avec les ARS, le conseil de l'ordre... afin de vous faciliter les contacts pour avoir des intervenants sur vos FMS.

### UN RETOUR DE L'AG DE L'ANEPF :

La charte des événements communs à été adoptée et la motion votée.

Demande de poursuivre le travail d'une charte "inter-mono" pour fixer des détails manquant : délai des inscriptions, comment choisir les villes candidates...



Association Nationale des Etudiants en Médecine de France  
ANEMF c/o FAGE - 5 rue Frederick Lemaître - 75020 PARIS  
Téléphone : 01 40 33 70 72 - Fax : 01 40 33 70 71  
www.anemf.org - contact@anemf.org

**MARSEILLE** : Je ne suis pas sûr que ça marche.

**BUREAU** : Effectivement, mais ça sera déjà ça dans le travail commun.

### GUIDE DES SOIRÉES ALTERNATIVES :

Il est presque prêt mais pas encore charté à cause de mes partiels.

Il y aura une partie explicative et une partie catalogue (avec des idées) pour vous inspirer.

J'ai déposé une motion concernant la motion 23 dû au problème dans les organisations où ça reste des OB et aujourd'hui on n'a pas de sanctions possibles.

**MARSEILLE** : si on a laissé le flou c'était fait exprès, ta motion sera dur à passer.

**BUREAU** : Je le sais bien mais je ne peux pas travailler avec une motion comme ça, typiquement au WER il n'y a eu que des OB ou sinon retirez la motion 23, mais assumez.

**KB**: Cette situation est malsaine, ça entraîne un conflit avec les orgas qui n'ont pas à réguler le flux et les envies des admins. On a qu'à élever le prix des boissons comme dans le commerce, c'est aux admins de savoir où ils veulent aller et qu'ils assument ensuite leurs consommations.

**BUREAU** : Mettre des prix plus important c'est compliqué, j'ai l'espoir que la motion passe, un prix plus orbitant c'est difficile, nous restons des étudiants.

**ROUEN**: Est-ce que le prix change alors?

**BUREAU** : Non c'est compris dans le prix

**ROUEN** : Pourquoi ne pas mettre un prix pour les non-buveurs ou juste un prix fixe avec achats de tickets en plus.

**NIMES** : Par rapport à la subvention non versée, souvent c'est fait avant le congrès, comment ça va se passer?

**BUREAU** : On verse et on espère que l'orga sera honnête. A partir de Grenoble, on va commencer. La seule exception serait pour le CAWELL dont l'orga est trop avancée.

**MARSEILLE**: Si l'orga vend sa soirée super bien et devient en bénéfice sur l'alcoolisme des admins.

**BUREAU** : C'est aussi la responsabilité de chacun, l'objectif des congrès n'est pas de boire, ça reste un congrès ANEMF pour les prises de position.



Association Nationale des Etudiants en Médecine de France  
ANEMF c/o FAGE - 5 rue Frederick Lemaître - 75020 PARIS  
Téléphone : 01 40 33 70 72 - Fax : 01 40 33 70 71  
www.anemf.org - contact@anemf.org

PD: Pour répondre à KB, à la base le ticket consommation c'était la sensibilisation des étudiants, le prix ne changera pas, ce n'est pas l'objectif.

BESANCON : Le nom soirée alternative est mal choisi, ce sont juste des soirées normales.

SAINT ETIENNE : L'association n'a pas le droit de faire des bénéfices si c'est plus de 20euros par soirée.

BUREAU : On précise que c'est hors congrès commun ANEMF-ANEPF sur la motion.

### POUR LE CINQUANTAIRE:

Création d'un site internet relié à APO pour la sélection de certains articles.

Objectif communication:

- 1er objectif : Mail général pour informer sur l'ANEMF et ses actions pour les étudiants depuis 50 ans.
- 2eme objectif : Demande de soutien par participation financière pour la mise en place de son anniversaire.

Ça permet de récolter des fonds certes, mais surtout de faire rayonner l'ANEMF.

Le site internet est alors important car il permettra de sélectionner les articles qui intéressent les professionnels de santé, et non tout ce qui concerne les étudiants.

Gala institutionnel: Sûrement le 16/06 à paris. Une invitation sera envoyée aux anciens BN et membres importants début février.

Je regarde pour une salle sur Paris mais c'est au moins 5 000€ et il faut un traiteur, les devis sont lancés. La date est choisie en fonction des institutionnels afin qu'ils ne soient pas bloqués par un évènement ou autre donc ça sera sûrement en semaine mais rien n'est bloqué.

ROUEN : On ne peut pas se faire hébergé par une faculté?

BUREAU : On avait pensé à Paris Descartes mais si le budget le permet on prendra un autre lieu.

Les comités locaux: parlez-en, appelez-moi, montez-vous !

Le but est de toucher les étudiants avant tout! C'est à vous d'essayer de faire quelque chose.

Au niveau de la communication, on travaille sur une nouvelle charte graphique avec Luigi.



Association Nationale des Etudiants en Médecine de France  
ANEMF c/o FAGE - 5 rue Frederick Lemaître - 75020 PARIS  
Téléphone : 01 40 33 70 72 - Fax : 01 40 33 70 71  
www.anemf.org - contact@anemf.org

**Appel à projet: Logo des 50 ans!! Faites appel dans vos facultés à des artistes de talents. A envoyer avant fin janvier à Luigi et Ambre ([communication@anemf.org](mailto:communication@anemf.org) et [formation@anemf.org](mailto:formation@anemf.org) )**

NANTES : La levée de fond doit être communiquée aux étudiants?

BUREAU : Non seulement la partie informative du mail afin de les toucher, nous ne demanderons pas aux étudiants une participation financière.

JEA : J'ai peut-être des villes candidates : Lyon et Bordeaux

Donc on avance sur l'orga, rassurez-vous.

CAEN : Du coup c'est le 1<sup>o</sup> weekend de juillet?

BUREAU : Oui.

PARIS VII: Travailles-tu sur les niveaux de formation? On ne te voit pas bosser dessus.

BUREAU : On n'en parle pas parce que je n'ai rien de concret, mais je bosse dessus. Le catalogue de formation avance, il sera créé sur l'extranet, en ligne, une partie sera lisible par l'étudiant lambda et quand on sera connecté avec un pass extranet, on aura le téléchargement de la formation possible avec FT de mise en place. C'est un gros projet mais il avance sauf que le début de mandat ne le permettait pas et c'est parfois difficile de prendre le temps pour les VP de tous les postes de se plonger dedans. Je fais ce que je peux pour les relire, mais ils restent les maîtres de leur travail alors il faut bien qu'il puisse les modifier eux-mêmes.

MARSEILLE : Il ne faut pas mettre les formations de représentation accessibles à tous.

BUREAU : Non justement, c'est juste les titres qui sont ouverts à tous. Pour avoir accès au support de formation, il faudra avoir un pass extranet et donc faire partie du réseau.

CAEN : Faites attention aux nombreux de groupe de travail, car il n'y a souvent que 2 admins et 4 groupes GdT en même temps c'est dommage. Et qu'en est-il du pack nouvelle corpo?

BUREAU : On voulait vous laisser la possibilité de choisir (ici 4 c'étaient exceptionnels). Je travaillerais sur le pack nouvelle corpo après le catalogue de formation. Ma priorité reste cette dernière.



Association Nationale des Etudiants en Médecine de France  
ANEMF c/o FAGE - 5 rue Frederick Lemaître - 75020 PARIS  
Téléphone : 01 40 33 70 72 - Fax : 01 40 33 70 71  
www.anemf.org - contact@anemf.org

## VPG

### RÉSEAU SOCIAL:

J'ai envoyé un mail sur la ML CA sur le fonctionnement, pensez à vous inscrire et rejoignez les groupes.

### FICHES DE SUIVI:

Elles sont mises en ligne progressivement et modifiables par tous les membres du BN pour le suivi. Attention, sur le groupe admin, il n'y aura que l'essentiel le reste sera sur les différents groupes spécifiques.

Ça vous plaît?

NANCY : Est ce qu'il y aura une notification lorsque les fiches de suivi seront modifiées?

BUREAU : Je vous enverrai des mails de rappel et Paul travaille dessus.

### A VENIR:

Suivi des motions: améliorer le suivi de l'avancement des dossiers sur lesquels on a des positions.

Taches pour les admins : rappel avant les CA des points nécessitant une prise de position

But à court et moyen terme: rendre la plateforme indispensable, envoyer des liens dans les mails, mettre toutes les informations dessus.

On a eu l'idée de faire des soirées thématiques sur des sujets de représentation où un VP vous mais on réfléchit encore à la forme.

## RAPPORT FINAL DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

## CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE PAR SÉBASTIEN FOUCHER

Sébastien Foucher  
Président

Rose Grabit  
Secrétaire Générale

Association à but non lucratif selon la loi de 1901, créée en 1965.  
Organisation de représentation selon l'article 81 1-3 du code de l'éducation.  
Représentée au CNESER et au CNOUS. Nommée à la CPNES et à la CNIPI.  
Membre de la FAGE et de l'IFMSA.